

L'Entraide

généalogique

Aux sources ancestrales
par l'entraide fraternelle



Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est

DANS CE NUMÉRO :

Les inventaires après décès :
Le cas de Joseph Morin et
d'Angélique Rodrigue

•

Eastman, juin 1949, le *Petit Michel*
Fontaine (1ère partie)

•

Visages estriens : (CORRECTION)
Saint-Élie-d'Orford:
Alfred DesRochers

•

Les trucs à Pierre :
Comment établir une
« preuve généalogique »



*La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est
tient à remercier les députés de la région de
l'Estrie pour leur soutien financier.*



KARINE VALLIÈRES
Députée de Richmond
Whip adjointe

50, rue Daniel-Johnson c.p. 160
Danville (Québec) J0A 1A0
1 800 567-3596



GHISLAIN BOLDUC
Député de Mégantic

220, rue Principale Est,
bureau 228 N
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
819 875-5410



GUY HARDY
Député de Saint-François

220, 12^e Avenue Nord,
Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
819 565-3667



PIERRE REID
Député d'Orford

618, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2S6
819 847-3911



LUC FORTIN
Député de Sherbrooke

1650, rue King Ouest, bureau 05
Sherbrooke (Québec) J1J 3E3
819 569-5646

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Éditeur :
La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est inc.

Collaborateurs :
Lisette NORMAND-RIVARD #2902, Claude LÉVEILLÉ #3116,
Réjean ROY, g.r.a. #554, Jacques GAGNON #1983,
Paul DESFOSSÉS #3487, Gilles SAMSON #4206

Conception graphique / mise en pages :
Geneviève Patoine • Design graphique

Impression
Marquis Métrolitho, 4137, boul. de Portland, Sherbrooke, Qc. J1L 2Z1

Tirage
700 exemplaires • 4 fois par année | Imprimé au Canada

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives Canada, 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISSN 0226-6245

Page couverture : *Moulin Legendre, Stornoway*
(Photo Denis Beaulieu)

COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal 50 \$
Membre associé et étudiant 25 \$
* Membre à vie 600 \$

* Ces membres reçoivent *L'Entraide généalogique*.
La cotisation est due le 1^{er} janvier de chaque année.

Abonnement individuel : 30,00 \$ par année

LISTE DE NOS PUBLICATIONS

Commandes et frais postaux

Pour voir la liste complète de nos publications ainsi que les prix, vous pouvez consulter notre site internet sous l'onglet « Publications ». - Veuillez prendre note que les prix sont sujets à être modifiés sans préavis. - Toute commande est payable par chèque ou mandat-poste au nom de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. - Pour les commandes livrées hors du Canada les prix sont en dollars canadiens - Des frais de poste et manutention sont ajoutés au total de la commande : expédition des volumes : 15 % du total, minimum 15,00 \$ et expédition des CD/DVD : 3,00 \$ (pour 5 articles). - Les membres de la SGCE jouissent d'un rabais de 10 % à l'achat d'un répertoire en format papier ou céderon. Prière de donner votre numéro de membre lors de votre commande.

DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

La Fondation des Amis de la Généalogie peut émettre des reçus aux fins d'impôt, ce qui permet de participer facilement au développement de notre Société de Généalogie. Un moyen facile de contribuer est par le paiement unique ou par les retenues à la source, lors de la Campagne de financement de Centraide en milieu de travail, en désignant La Fondation A.G. comme organisme bénéficiaire de vos dons. Vous n'avez alors qu'à spécifier, sur le formulaire de Centraide, le numéro d'enregistrement de la Fondation A.G. soit le 118920453RR0001. Merci de votre contribution.



La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est remercie
la Ville de Sherbrooke de son appui financier.



Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est

COORDONNÉES

275, rue Dufferin, Sherbrooke, QC. Canada J1H 4M5
819 821-5414
Contact : **Julie Morin**, secrétaire administrative
www.sgce.qc.ca / Courriel : sgce@abacom.com

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ

FERMETURE COMPLÈTE :
Du 24 juin au 10 juillet 2017

BIBLIOTHÈQUE
Mardi au samedi : 13 h à 16 h 45

SECRETARIAT
Mardi au vendredi : 13 h à 16 h 45

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017

Présidente : Nicole LEBLANC #4211
Vice-président : Michel BÉLIVEAU #2781
Secrétaire : Lise ROY #4349
Trésorier : Jacques LEBEL #4188

ADMINISTRATEURS :

Denis BEAULIEU #3513
Paul DESFOSSÉS #3487
Michel GOYETTE #3414
Gylaine LAVOIE #3614
Reynald LEFEBVRE #4169
Gilles SAMSON #4206

RESPONSABLES DES COMITÉS

Assistance aux chercheurs :
Bibliothèque :
Comité du 50^e :
Conférences :
Entretien informatique :
Entretiens infocités :
Événements spéciaux :
Fédération québécoise
des sociétés de généalogie :
Financement :
Fondation AG :
Formation :
Publications :
Revue L'Entraide :
Site web :

Michel BÉLIVEAU #2781
Jacques LEBEL #4188
Nicole LEBLANC #4211
Michel GOYETTE #3414
Michel BÉLIVEAU #2781
Nicole LEBLANC #4211
Michel GOYETTE #3414

Nicole LEBLANC #4211
Gilles SAMSON #4206
Jacques LEBEL #4188
Michel BÉLIVEAU #2781
Paul DESFOSSÉS #3487
Denis BEAULIEU #3513
Paul DESFOSSÉS #3487

L'Entraide généalogique

Aux sources ancestrales
par l'entraide fraternelle

DANS CE NUMÉRO

MOT DE LA PRÉSIDENTE 03
Nicole Leblanc

LE POSTILLON 04

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS 07

Assemblées générales FAG et SGCE
Denis Beaulieu

ARTICLES

Les inventaires après décès – Le cas de
Joseph Morin et d'Angélique Rodrigue 11
Denis Morin

Eastman, juin 1949, le *Petit Michel* Fontaine 16
(1^{ère} partie) - *Denis Beaulieu*

VISAGES ESTRIENS : 26

Saint-Élie-d'Orford – Alfred DesRochers
(Correction) - *Denis Beaulieu*

LES TRUCS À PIERRE 28

Comment établir une « preuve généalogique »
Pierre Connolly g.é.



Bureau de circonscription
100, rue Belvédère-S, bureau 130
Sherbrooke, Québec J1H 4B5

SHERBROOKE
SHERBROOKE
BOULEVARD DE PORTLAND
RUE KING OUEST

Pierre-Luc
Dusseault
Député Sherbrooke

819-564-4200
PLDusseault.ca
pierre-luc.dusseault@parl.gc.ca





Avec Sources Ancestrales par L'entraide Fraternelle

2018 • SGCE
En route vers notre 50^e

UN CONGRÈS À NE PAS MANQUER!

Dans le cadre de notre 50^e anniversaire de fondation, le 10^e Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie se tiendra du 28 au 30 septembre 2018 sous le thème :

La mobilité des Québécois au 19^e siècle et au début du 20^e siècle et l'impact sur les recherches généalogiques

Des conférences intéressantes

Le banquet du samedi soir

Des visites culturelles

Et plus ...



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Merci à tous les membres qui ont participé à l'assemblée générale annuelle le 4 avril dernier. Cette rencontre est un moment important dans la vie d'un organisme. En effet, c'est là que l'on peut prendre connaissance de tout le travail accompli et des priorités pour la prochaine année. Merci aussi aux candidats qui ont accepté un poste au conseil d'administration. Ensemble, nous avancerons les projets qui servent à réaliser la mission de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Aussi, le 27 avril dernier, a eu lieu la fête de reconnaissance des bénévoles. C'était une première de tenter de réunir tous les bénévoles à cette occasion. Autour d'un repas, nous avons pu échanger et des prix de présence ont été remis. Voici l'hommage qui leur a été rendu.

C'est sous le thème « Bénévoles : Créateurs de richesses » que la Semaine nationale du bénévolat se tient cette année. Le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives à bien des niveaux. Vous faites partie des 2 millions de bénévoles québécois qui favorisent la création et l'accès à la richesse sociale, communautaire, culturelle et humaine pour le bien-être des citoyennes et citoyens du Québec. Le domaine qui nous intéresse ici est celui de la culture puisque la SGCE en fait partie.

L'action bénévole se retrouve au sein de toutes les activités de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. Comment notre organisme pourrait-il se passer de l'apport de ses bénévoles ? Que vous fassiez partie d'un des nombreux comités dans lequel les tâches sont définies, que vous accomplissiez des responsabilités pour la SGCE à partir de votre domicile, que vous partagiez des réflexions, des préoccupations et des idées nouvelles, que vous mettiez en place de nouveaux projets, que vous organisiez des rencontres particulières comme le brunch de Noël, que vous preniez des décisions et des orientations pour le mieux-être de la SGCE, tout est IMPORTANT ! Vous avez accompli ensemble en 2016, 13 500 heures de bénévolat. Pas de bénévoles, pas de Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, c'est aussi clair que cela !

En cette Semaine de l'action bénévole 2017, le conseil d'administration veut vous remercier et reconnaître votre précieux travail pour la Société de généalogie. À l'occasion de la rencontre d'aujourd'hui, nous rendons hommage à chacun et à chacune d'entre vous. Sachez que nous vous apprécions beaucoup et que vous êtes essentiels au bon fonctionnement de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Nicole Leblanc | Présidente

NOUVEAUX MEMBRES

Voici les noms des nouveaux membres qui se sont joints à nous au cours des derniers mois :

TREMBLAY Simon C.	Montréal
RICHARD Hilda	Sherbrooke
AUGER Céline	Laval
AUDET Jeanne d'Arc	Sainte-Marie-de-Beauce
DIGNARD Carole	Gatineau
TOUSIGNANT Johanne	Montréal
BILODEAU Serge	Lévis
LA BASTILLE Annie	L'Ancienne-Lorette
CHAMPAGNE Édith	Québec
LADOUCEUR Gérard	Granby
HOTTE Manon	Laval
POTVIN Micheline	Québec
BEEK Gloria	Merrickville (Ontario)
DENIS Jean-Claude	Charlesbourg
ADAM Doris	Pinellas Park (Floride, É-U)
BÉLAND Louis	Louiseville
BERNARD Diane	Sherbrooke
GINGRAS Sylvie	Sherbrooke
DUPRÉ Louise	Contrecoeur
PICARD Lorraine	Dunham
MARTIN Renée	Sherbrooke
BELL Carol Ann	Sherbrooke
MARTIN Michel	Stoke
BISSON Sonia	Gatineau
BÉLANGER Lyne	Sherbrooke
MILLETTE France	Saint-Paul
MAYER Pierrette	Montréal
CHASSÉ Francine	Drummondville
YOUNG Jeanne	Ogunquit (É-U)
CATALA Linda	Sherbrooke
CARROLL-RIENDEAU Jacqueline	Drummondville
BATES-LAPLANTE SherryL	St-Germain-de-Grantham
BÉDARD Claire	Ogden
CHABOT Jean-Pierre	Sherbrooke
BILODEAU Pierre	St-Hyacinthe
BOURASSA Rollande	Sherbrooke
BEAUDRY Louise	St-Charles-Borromée
NOËL Robert	Lévis
NADEAU Mario	Sherbrooke
DESROCHERS Sylvie	Sherbrooke
BEDORE Larry	Largo (Floride, É-U)
POISSON Louise	Sherbrooke
GAGNON Cathy	Québec
BOULANGER Muriel	Gatineau
CHARTRAND Robert	Morin-Heights
GOYETTE Carmen	Sherbrooke
TARDIF Pierre	Sherbrooke
LAVOIE Monique	L'Ancienne-Lorette
RODRIGUE Thérèse	La Conception



LE POSTILLON

■ Vous informe de...



POLITIQUE DE FORMATION

Introduction

La présente politique vise à structurer la formation dispensée par la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Formation pour les membres

Types de formation

Deux types de formations sont offertes :

Les tutoriels : Les tutoriels, outils d'auto-apprentissage, sont accessibles sur le site web de la SGCE. Certains de ceux-ci ne sont accessibles qu'aux membres.

Les ateliers : Chaque atelier sera donné par un formateur.

Ateliers

La SGCE offre une gamme variée d'ateliers :

Les ateliers de base présentent les différents outils de base de la recherche généalogique et permettent de découvrir la richesse de nos collections et outils.

Les ateliers intermédiaires proposent divers documents ou sources d'information pour une recherche plus approfondie. Ils contiennent également des ateliers d'utilisation de logiciels de saisie de données généalogiques.

Les ateliers spécialisés montrent des avenues de développement d'habiletés.

Programme de formation

Un programme d'ateliers sera offert à chaque session, hiver-printemps et automne. Chaque atelier offert comportera : une brève description, un coût, un moment, une durée, un nombre minimum et un nombre maximum de participants et une documentation (s'il y a lieu).

Le programme peut être modifié en cours de session. Chaque atelier se déroulera, à moins d'avis contraire, au local de la SGCE. Ce programme est publié de différentes façons afin de faire connaître l'offre aux membres et au grand public.

Frais d'inscription

Le conseil d'administration détermine le coût des frais d'inscription pour chacun des ateliers ainsi que les modalités de remboursement.

Il différencie le montant selon la durée de l'atelier.

Il établit un prix différent pour les membres et les non-membres, ce dernier étant plus élevé.

Les frais de matériel, s'il y a lieu, sont en sus et sont indiqués.

L'inscription est obligatoire et elle est garantie une fois que les frais ont été acquittés.

Nombre de participants

Chaque atelier comporte un nombre minimum et un nombre maximum de participants.

Le nombre minimum est fixé afin que le montant à payer au formateur soit comblé.

Le responsable de la formation peut autoriser un atelier n'ayant pas le nombre minimum de participants.

Annulation d'une activité

La SGCE se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour une raison hors de son contrôle (par exemple, une tempête).

À ce moment, les personnes inscrites sont avisées le plus rapidement possible.

Nouveau membre

Une formation d'introduction à certains outils généalogiques lui est offerte gratuitement ; celle-ci inclut une section sur divers points l'aidant à bien connaître la SGCE : mission, politiques, valeurs, code de déontologie, etc.

Il reçoit une pochette contenant divers documents d'information.

Par la suite, selon son cheminement, il peut s'inscrire à d'autres ateliers en payant les tarifs affichés.

Formation pour les bénévoles

Habituellement, les bénévoles sont membres de la SGCE.

La formation de base est gratuite pour tous les bénévoles, c'est-à-dire celle qui les introduit dans leur secteur d'activités et qui est dispensée par le responsable du comité.

Des ateliers de perfectionnement peuvent être offerts gratuitement aux bénévoles s'ils sont demandés par le responsable d'un comité et sont requis pour améliorer leur travail.

Formateurs et formatrices

Une rémunération est offerte aux formateurs et formatrices qui dispensent une formation au nom de la SGCE. Ces honoraires sont déterminés par le conseil d'administration.

Tout formateur et toute formatrice peut décider d'agir bénévolement.

Propriété intellectuelle

Il arrive qu'un membre ou un bénévole élabore un contenu d'atelier ; soit il veut dispenser lui-même cet atelier, soit il préfère que ce soit un autre formateur.

Dans tous les cas, cette personne cède ses droits d'auteur à la SGCE.

La SGCE verra à reconnaître la contribution de cette personne.

La présente politique entre en vigueur à son adoption par le conseil d'administration le 20 février 2017.



FÉLICITATION!!!

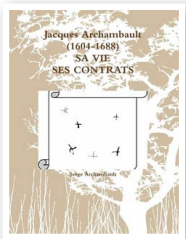
Monsieur Jean-Marie Dubois, géographe, géomorphologue et photo-interprète, professeur émérite du département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke et membre de la SGCE, vient d'être nommé, pour une période de cinq ans, membre de la Commission de toponymie du Québec. C'est avec fierté que nous constatons que sa grande compétence en la matière est reconnue par le gouvernement. Nous

tenons à lui exprimer toutes nos sincères félicitations !



MERCI À BELL CANADA !

La Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est tient à remercier la compagnie Bell Canada pour son soutien financier et son encouragement. C'est grâce à une de nos membres, madame Jocelyne Collette, qui est retraitée de la compagnie, qu'un don de 250 \$ nous a été accordé dans le cadre du *Programme de dons des employés de Bell Canada*.



JACQUES ARCHAMBAULT (1604-1688)

Monsieur Serge Archambault, généalogiste de filiation agréé et membre de la Société généalogique canadienne-française, nous présente un livre qui s'intitule *Jacques Archambault (1604-1688). Sa vie, ses contrats*. Ce document regroupe 32 actes notariés que son ancêtre a passés en Nouvelle-France. Il comprend le contrat ainsi que sa transcription faite selon les normes paléographiques actuelles. Ont été annexées les cartes situant ses concessions ainsi qu'une courte biographie de chacune des personnes mentionnées dans les divers contrats. Le livre comprend 244 pages et a une couverture souple. Les personnes intéressées peuvent se procurer le volume sur le site internet Lulu.com au coût de 22.00\$ plus les frais de transport. Il est imprimé en 3 à 5 jours ouvrés.

À VOTRE AGENDA!

18 septembre 2017

Conférence: La Voie des pionniers par Michèle Lavoie

Madame Michèle Lavoie nous décrira le circuit culturel touristique « La Voie des pionniers » de la MRC de Coaticook. Vingt-six personnages ayant façonné l'histoire et le développement de cette région nous seront présentés.

16 octobre 2017

Conférence: Le cheval Canadien par les membres de l'AQCC

Le cheval Canadien, introduit en Nouvelle-France dès le 17^e siècle, fait partie des trois races patrimoniales du Québec. Le Canadien a permis de fonder et d'améliorer plusieurs autres races de chevaux. Il a été menacé d'extinction au cœur même de sa patrie, mais il a su traverser les siècles avec résilience pour s'adapter au monde moderne, grâce à sa polyvalence au travail. Des membres de L'Association Québécoise du Cheval Canadien nous expliqueront pourquoi. En le connaissant mieux, nous pourrions mieux l'estimer et le protéger.

27 novembre 2017

Conférence: Les chroniques de Ville-Marie par Josée Mongeau

À travers des faits historiques, madame Josée Mongeau, auteure, nous parlera des pionniers venus ici dès les débuts de la Nouvelle-France dans l'espoir de trouver un monde meilleur.



C'EST AVEC REGRET QUE...

Nous avons appris le décès de madame Rachel Villeneuve, membre #2544. Elle fut très active dans la Société en soumettant plusieurs articles pour notre revue *L'entraide* et en remportant à plusieurs reprises un des Prix Raymond-Lambert. Elle est décédée le 10 janvier 2017 et ses funérailles eurent

lieu le 29 avril dernier. Elle était l'épouse de feu Roméo Lafleur.

Toutes nos condoléances à la famille.

AVIS DE DÉCÈS

Le Postillon annoncera le décès d'un membre de la SGCE ou d'un de ses très proches parents (conjoint, enfant). Veuillez aviser le secrétariat par courriel à l'adresse suivante : sgce@abacom.com, en donnant le lien de parenté et les informations concernant l'exposition et les funérailles.

DONS & ACQUISITIONS

ACQUISITIONS ET DONS REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE
DEPUIS QUELQUES MOIS. **Lisette Normand-Rivard** | #2902

DONS

- Chèque de 250\$ de Bell Canada obtenu par Jocelyne Collette # 3485.
- Saint-Élie, comté Saint-Maurice - L'histoire de chez nous (avec DVD), par et édition de Gaétan Thériault. Don : Carole Jean # 2802. # 4-43-038.
- Waterville et son patrimoine. Édition : SH de Waterville. Don : Lisette Normand Rivard # 2902. # 4-25-034.1.
- Revue historique volume 27 # 1, automne 2016 - Les grandes causes francophones. Édition : SH de la Saskatchewan. # 4-SAS-002.
- Regard sur Valcourt (1856-2006). Édition : Louis Bilodeau et Fils Ltée. Don : Nicole Gendron.
- Jacques Archambault (1604-1688) - Sa vie, ses contrats, par, édition et don de Serge Archambault. # 1-NOT-039.
- Saint-Denis sur-Richelieu (1740-1990). Édition : Louis Bilodeau et Fils Ltée. Don anonyme.
- Paroisse Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke (1884-1984). Édition : Les albums souvenirs québécois. Don anonyme.
- Saint-Rémi de Tingwick - 100 ans (1881-1981). Édition : Imprimerie d'Asbestos inc. Don anonyme.
- Album-souvenir - Paroisse Christ-Roi, La Prairie - 45 ans (1954-1999). Édition : Claire P. Bernatchez 1998. # 4-66-006.1.
- De l'Anse-aux-Bois à Saint-Fulgence, comté Chicoutimi - Un siècle et demi sur les rives du fjord (1839-1989), par Marc St-Hilaire. Éditions du Gaymont 1989. Don : Pauline Brassard. # 4-94-011.
- 150 ans d'enseignement agricole à La Pocatière (1859-2009), tome 1 : L'école et la faculté (1859-1962), par Ulric Lévesque; tome 2 : L'institut (1962-2009), par Denis Dumont. Édition : Fondation François-Pilote inc. Don : Sylvie Fontaine # 3402. # 4-10-032 et 032.1.
- Bulletin - Bibliothèque de l'Assemblée nationale, volume 45, numéro 1, 2016. Don : Jacques Gagnon # 1983.
- Canadian Who's Who 1999, volume XXXIV. Édition : Elizabeth Lawley - University of Toronto Press 1999. Don : Jean-Marie Dubois # 1996. # 8-W-001.

Dons de Marc Sweeney :

- Le Chenal du Moine, une histoire illustrée (1876-1976), par Walter S. White. Édition : Beaudry et Frappier 1976.
- Saint-Joseph de Coleraine (1891-1991). Édition : Louis Bilodeau et Fils Ltée.
- Ascot Nord 1937 Fleurimont 1987. Édition : Louis Bilodeau et Fils Ltée.
- Les Bâisseurs de Sainte-Flore, tome 1, par Michel Cloutier. Édition : Le Scribe 1997. # 4-43-037.

- Saint-Bruno-de-Montarville - Fragments d'histoire. Édition : SH Montarville. # 4-56-008.
- Leeds, 200 ans d'histoire (1802-2002). Édition : Comité du 200^e. # 4-27-030.1
- Le Bic au cœur des îles, 175 ans (1831-2005), par Nycole Bérubé. # 4-07-006.1.
- Votre nom et son histoire - Les noms de famille au Québec, par Roland Jacob. Éditions de l'Homme.
- CD - La rencontre de deux mondes : quête ou conquête / The meeting of two worlds : quest or conquest. 28^e congrès international des sciences généalogiques et héraldique, Québec, juin 2008.

Dons de Gervaise Rousseau # 1132 (volumes écrits et édités par Gervaise Rousseau) :

- Les Rosa de Saint-Sébastien, 2016. # 2-R-069.
- Étude sur l'Irlande, 2009. # 1-REF-382.3.
- Les premières familles Rousseau en Nouvelle-France, 1983.
- Une lignée de Rousseau d'Amérique, 1986.
- Initiation à la paléographie franco-canadienne, méthodes 1-2-3.
- Gravures de Massicotte.
- Nos moulins à vent (20 aquarelles)
- Différents arbres généalogiques avec photos.
- 4 cartes du Québec des années 1950.

ACQUISITIONS

- Baptisms (1877-2001)- Sacred Heart, Holyoke MA, volume 1 : A-K et volume 2 : L-Z. Édition : A-CGS, RP 127. # 3-MA-074 et 075.
- Pennsylvania German Marriages - Marriages and marriage evidence in Pennsylvania German Churches, par Donna R. Irish. Édition : Clearfield Company 2007. # 3-PA-001.

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

La SGCE est à la recherche de deux ou trois personnes pour le comité Activités de formation/Conférences.

Pour information,
contactez Michel
Goyette :
rolmi@videotron.ca





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION DES AMIS DE LA GÉNÉALOGIE (FAG)

■ Photos Denis Beaulieu

Le 4 avril dernier, la Fondation des Amis de la Généalogie a tenu son assemblée générale annuelle à la bibliothèque municipale Éva-Senéal. Nous avons reçu les rapports du président, du secrétaire et de la trésorière. Voici le rapport annuel du président, monsieur Jacques Gagnon.

contre 87 en 2015. Nous y avons distribué des certificats-cadeaux et prix de présence pour une valeur de 1 500 \$ ainsi que huit prix Raymond-Lambert et une mention spéciale pour des ouvrages et articles de généalogie et d'histoire familiale, grâce à la subvention de 500 \$ de la Ville de Sherbrooke. Le Comité du 50^e anniversaire de la SGCE envisage une nouvelle formule pour le brunch de décembre 2017.

Au cours de l'année, nous avons accordé des reçus fiscaux à une quinzaine de personnes pour une valeur totale de 2 468 \$ (en matériel ou en espèces). Un grand merci pour ces contributions fort utiles à la SGCE.

En terminant, il me reste à remercier chaleureusement Jean-Guy Bellerose qui a siégé au conseil d'administration pendant plus d'une décennie et qui a assuré avec élégance et compétence le rôle d'animateur de notre brunch annuel pendant moult années. Mes remerciements également à Michel Goyette qui a représenté la SGCE au c.a. de la Fondation avec beaucoup de professionnalisme. Merci enfin aux membres restants du c.a. 2016, Serge Blais, Manon Gagné, Julie Morin et Réjean Roy, grâce à qui la barque de la Fondation continuera à voguer allègrement, avec quelques nouvelles recrues, espérons-nous.



Au mois d'avril 2016, nous avons appris le décès de M. Lucien Lemay, administrateur de la Fondation pendant de nombreuses années et généreux donateur de la SGCE. Nous regretterons sa bonne humeur et ses conseils avisés. M^{me} Manon Gagné a accepté de compléter le mandat de Lucien au conseil d'administration.

Encore une fois nous avons dû trouver une nouvelle salle pour notre brunch annuel, l'hôtel *Le Président* ayant fermé son service de restauration. Notre brunch 2016 au *Delta Sherbrooke* a attiré 97 convives

De gauche à droite : Gilles Samson, Serge Blais, Réjean Roy, Jacques Gagnon et Jacques Lebel. Manon Gagné et Julie Morin étaient absentes.





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DES CANTONS-DE-L'EST (SGCE)

■ Photos Denis Beaulieu

Immédiatement après l'assemblée générale de la FAG, le 4 avril dernier, a eu lieu à la bibliothèque municipale Éva-Senécal l'assemblée générale annuelle de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. Plus d'une trentaine de membres étaient présents. Voici un résumé du rapport d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, présenté par la présidente. De plus, il y a eu l'élection de deux nouvelles administratrices et d'un nouvel administrateur.

programme annuel de formation; Révision entière du site web; Élaboration d'un plan d'action 2016-2026; Organisation d'un plan de développement du financement pour assurer la survie à long terme de la SGCE.

Vie associative

Membres : Depuis la fondation : 4 402 membres. 601 membres actifs. 57 % habitent Sherbrooke et les environs. Moyenne d'âge : 67,5 ans.

Bénévoles : 54 bénévoles. Moyenne d'âge : 69 ans.

Employée

Une secrétaire, 15 heures par semaine sur quatre après-midis.

Comités

Assistance aux chercheurs : Une formation offerte aux bénévoles à l'accueil. Dorénavant, une telle formation sera toujours offerte aux nouveaux bénévoles. 21 bénévoles. Marie-France Bussièrès # 3249, responsable.

Bibliothèque : 7 bénévoles, sous la direction de madame Francine Émond, travaillent les lundis, de 9 h 30 à 15 h 30. Collaboration avec BANQ à venir. Jacques Lebel # 4188, représentant au CA.

Conférences et activités de formation : 116 présences. 4 conférences entre mars et novembre.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016 RÉSUMÉ

Mission

La mission de notre organisme est d'aider, soutenir et conseiller les gens qui souhaitent faire des recherches généalogiques.

Gouvernance

Le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises. Les principaux dossiers ont été : Adoption de cinq politiques : gestion des plaintes, confidentialité, bénévolat, procédure de prêt de volumes de la bibliothèque, formation; Rédaction d'outils de formation et d'intégration des bénévoles, dont un Guide du bénévole à l'accueil et un plan de la bibliothèque et de son contenu; Développement d'un



En 2017, pour une meilleure efficacité, le comité Conférences/Activités de formation se scinde en deux : Conférences dont le responsable demeure Michel Goyette et Formation ayant pour responsable Michel Béliveau. Michel Goyette # 3414, responsable.

Entretien informatique : 10 ordinateurs sur Windows 10. Acquisition d'un ordinateur portable pour les besoins de l'Accueil et d'un écran 32" pour les ateliers de formation. Mise à jour du Tableau magnétique informatisé. Révision du processus de protection des multiples codes d'accès et mots de passe utilisés à la SGCE. Inventaire des équipements refait. Déchiquetage de vieux documents. Mise à jour de la liste des bénévoles et des Prix Raymond-Lambert. 180 délais de conservation au Plan de classement du Secrétariat créés. Nouvelle procédure de sauvegarde installée sur les ordinateurs. Bertrand Lapointe # 3985, responsable.

Évènements spéciaux : 37 participants aux 6 activités. 9 bénévoles en soutien. 4 nouveaux membres. Journées de la culture : portes ouvertes. Semaine de la généalogie : activités selon le thème national. Lise Leblanc # 3117, responsable.

Fédération québécoise des sociétés de généalogie : SGCE est membre. Projet de rencontre virtuelle avec les Sociétés de généalogie dans chaque région du Québec. Révision du code de déontologie de la FQSG : Le Code d'éthique du généalogiste sera présenté à l'AGA de mai 2017 pour adoption et remplacera l'actuel Code de déontologie. Nicole Leblanc #4211, membre du CA FQSG.

Financement : Nouveau comité. Une campagne de sollicitation devrait démarrer sous peu pour garantir la survie de la SGCE à long terme. Gilles Samson # 4206, responsable.

Formation : 5 formations. 86 participants. Offre semestrielle de formations pour les membres. Nouveau responsable : Michel Béliveau # 2781.

Publications, section Saisie : Pour la 2^e année consécutive, pas de publication de répertoires; Seront disponibles en format numérique directement sur le nouveau site internet de la SGCE. Besoin de bénévoles. Denis Morin # 3996, responsable.

Revue L'Entraide généalogique : 4 numéros de 36 pages chacun, avec un tirage de 700 copies par parution. 22 articles dont 4 Visages estriens. 17 auteurs. 4 chroniques des Dons et acquisitions. 75 chroniques seront présentées en 2017 et 2018 dans *La Tribune*. Une publication spéciale sera produite pour le 50^e anniversaire de la Société en

2018. Écriture, correction, mise en enveloppe, mise à la poste, recherche de commanditaires, tout cela fait par 20 bénévoles. Besoin de nouveaux articles. Denis Beaulieu # 3513, responsable.

Site web : Travail de révision complète des contenus, de l'arborescence, etc. Nouvelles fonctionnalités seront ajoutées : paiement par *PayPal*, inscriptions, dons, section réservée aux membres, etc. Paul Desfossés # 3487, responsable.

50^e et Congrès 2018 : 8 bénévoles. Organisation du 50^e anniversaire de fondation de la SGCE et du Congrès FQSG 2018. 3 décembre 2017 : Brunch vraiment spécial pour le lancement des festivités ! Congrès du 28-29-30 septembre 2018, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke. Nicole Leblanc #4211, responsable.

MENTION SPÉCIALE - FÉLICITATIONS !

Un de nos membres, Monsieur Jean-Marie Dubois, a été nommé par le Conseil des ministres du Québec comme membre de la Commission de toponymie du Québec pour cinq ans.

REPRÉSENTATION AU COMITÉ DE TOPONYMIE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

4 réunions régulières. Concernant les toponymes, presque toutes les recommandations du comité ont été adoptées par le conseil municipal. Nouvelle contrainte imposée au comité dans le choix des noms afin d'éviter la confusion lors des appels d'urgence au 911 : Prénom, patronyme ou mot déjà existant dans un toponyme sont exclus. Jean-Marie Dubois # 1996, représentant de la SGCE

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

École primaire de Valcourt : Rencontre avec 44 élèves. Activité pour faire connaître les rudiments de la généalogie et à intéresser à leur patrimoine familial. 9 étudiants et leur professeur du Séminaire de Sherbrooke, niveau collégial : Visite de notre bibliothèque, recherche sur leur famille à l'aide de nos outils informatiques. 5 bénévoles. Denis Beaulieu # 3513, responsable. En 2017, M. Hubert Lavoie # 2323 poursuivra cette action pour préparer la relève !

RECONNAISSANCE DE LA FQSG – FÉLICITATIONS !

2 de nos bénévoles ont été médaillés : Paul Desfossés, Médaille de reconnaissance; Bertrand Lapointe, Prix Renaud-Brochu.

STATISTIQUES : Heures de bénévolat : Environ 14 000 ; Présences pour de la recherche, du bénévolat, une visite dans notre centre de documentation (bibliothèque) : 2 181 (95 % membres, 5 % visiteurs).

PRIORITÉS 2017 : Compléter et mettre en ligne le site web; Établir l'offre de formation selon la politique adoptée, annoncer et dispenser les formations; Mettre en place le développement du financement à court et à long terme; Recruter, intégrer, former, soutenir, reconnaître nos membres. Trouver des responsables pour 3 nouveaux comités : bénévolat, membership, communications.

Nicole Leblanc | Présidente

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017



De gauche à droite : Denis Beaulieu, Guylaine Lavoie, Paul Desfossés, Lise Roy, Gilles Samson, Nicole Leblanc, Jacques Lebel et Michel Béliveau. Reynald Lefebvre était absent.

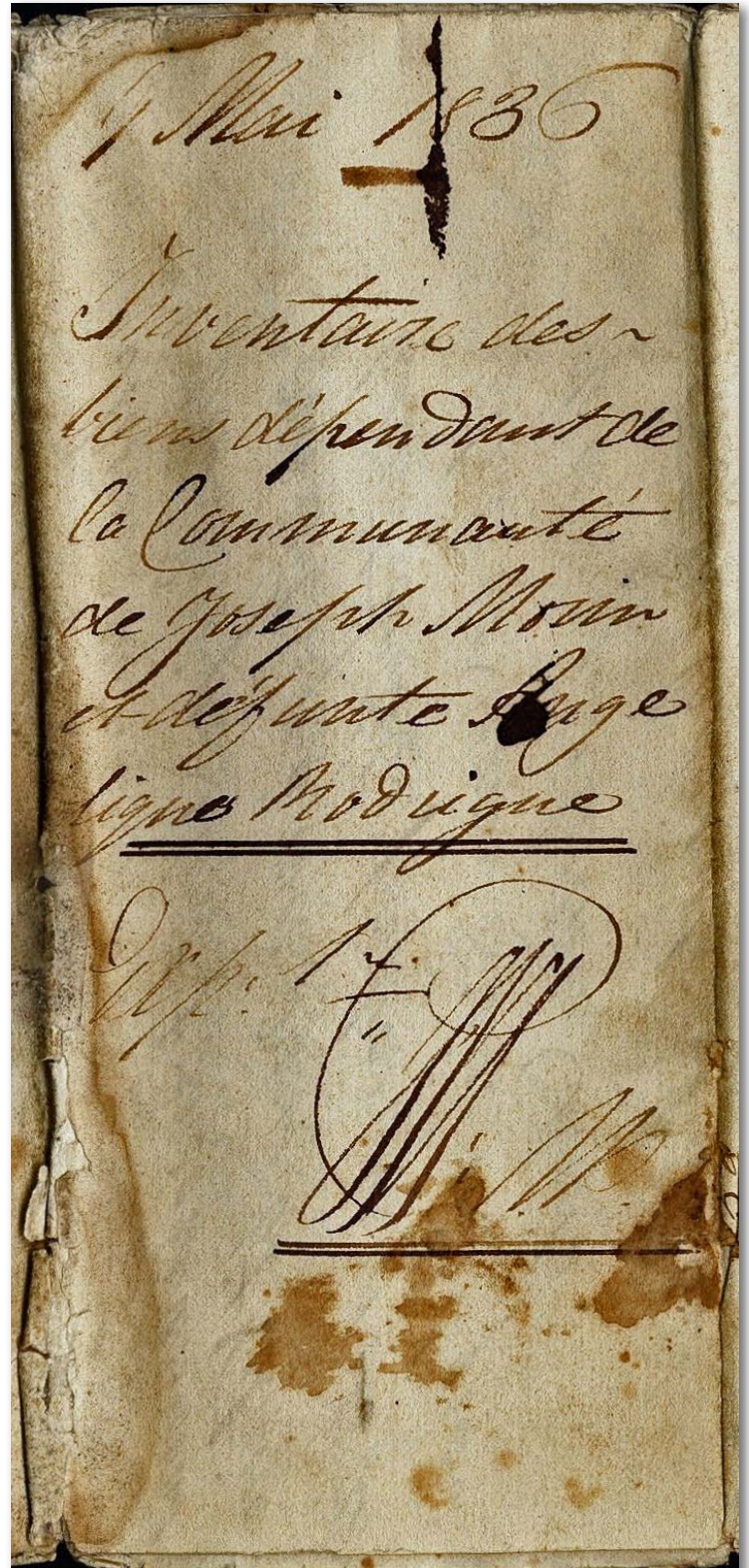
LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS LE CAS DE JOSEPH MORIN ET D'ANGÉLIQUE RODRIGUE

■ Denis Morin #3996

Les inventaires après décès furent, du début de la colonie jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une pratique courante lors du partage des biens entre les héritiers. Les notaires devaient obéir aux règles strictes de la *Coutume de Paris*. Le cas que nous vous présentons ici est celui de Joseph Morin et de la défunte Angélique Rodrigue de la paroisse Saint-François de Beauce. Dans le tableau décrivant cet inventaire, vous y retrouvez la valeur du temps de chacun des articles de même que leur valeur en dollars pour l'année 1836 et leur valeur correspondante en dollars pour l'année 2015. Nous espérons que cet exercice pourra vous servir de référence pour avoir un aperçu du contenu d'un domicile rural traditionnel ou lorsque vous voudrez évaluer la situation financière de vos arrière-grands-parents au milieu du XIX^e siècle.

Selon Bibliothèque et Archives nationales du Québec¹, pour les chercheurs s'intéressant à la vie de nos ancêtres, l'inventaire après décès rédigé devant notaire demeure un moyen inégalé de pénétrer dans l'intimité des gens, de connaître leur cadre de vie matériel, leurs propriétés ou encore leur niveau de richesse ou d'endettement. L'état physique des objets, de même que leur valeur, sont généralement mentionnés. Cela va de la vieille marmite en cuivre rouge aux cuillères en étain, du poêle en fer des Forges de Saint-Maurice au vieux rouet, de la table avec ses chaises au coffre ou à l'armoire. Sont également décrits le luminaire, les outils et les instruments de travail, les moyens de locomotion, les animaux, les bâtiments, les arpents de terre possédés et exploités. De même les livres, les tableaux, les miroirs et les objets décoratifs sont présents dans plusieurs inventaires. Enfin, on retrouve généralement le relevé des dettes actives et passives.

Juridiquement, l'inventaire sert à mettre fin à une communauté de biens et vise ainsi à protéger les droits des enfants mineurs. De ce fait, ce document est souvent produit avant de conclure une nouvelle union. L'inventaire sert également à établir la valeur des biens avant le partage entre les héritiers ou précède une vente à l'encan des biens. Selon la *Coutume de Paris*, l'inventaire doit se faire dans les trois mois suivant le décès. Cependant, son recours

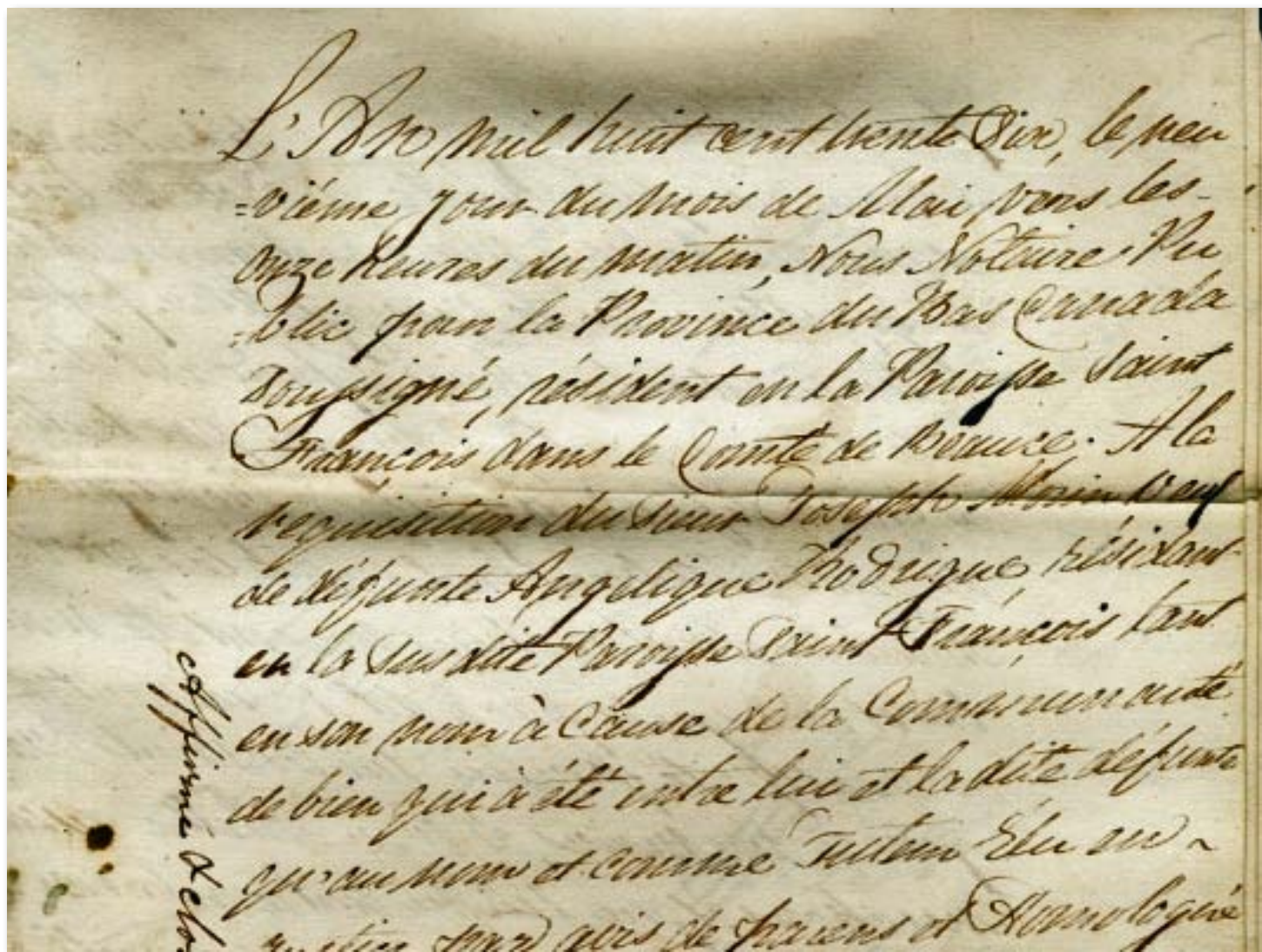


n'est pas systématique, un des facteurs dissuasifs en étant le coût. On retrouve également des inventaires au moment du décès du conjoint survivant, après un jugement ordonnant une séparation de biens ou lorsque un individu est jugé inapte à gérer ses biens.

Selon Yves F. Zoltvany², en 1770, alors que l'avenir des lois françaises au Québec demeurait incertain, un groupe de Canadiens firent parvenir une requête à George III dans laquelle ils revendiquèrent leur droit "d'être jugés et gouvernés suivant les loix, coutumes, & ordonnances, sous lesquels ils sont nés, qui servent de base et de fondements à leurs possessions et font la règle de leur famille". Essentiellement, ces pétitionnaires faisaient allusion à la Coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris. Code civil de la Nouvelle-France depuis plus d'un siècle, il régissait des domaines aussi importants que l'organisation de la famille, la transmission des biens, les actions pour recouvrement de dettes et la tenure des terres.

...La Coutume de Paris par conséquent était tout simplement un système de droit privé parmi bien d'autres, mais le fait d'être observé dans la capitale du royaume lui donnait du prestige. Ses origines remontent aux X^e et XI^e siècles...

Joseph Morin, fils aîné d'Antoine Morin, avait reçu par donation en 1811, la terre acquise par son père en 1779 à Saint-François de Beauce, aujourd'hui Notre-Dame-des-Pins. Pour plus de détails sur la lignée Morin, vous pouvez consulter l'article paru dans *L'Entraide généalogique*, vol 37, #1, p.18. Joseph Morin épousa en première noces Catherine Poulin, le 30 septembre 1811. Cette dernière, enceinte, décéda le 12 février 1813, suite à une chute du grenier à la cave, pendant la construction de la maison, laquelle existe toujours sur la terre. Joseph se remaria en secondes noces le 26 février 1816 avec Angélique Rodrigue qui lui donna cinq garçons : Alexis, Ambroise (celui qui hérita de la terre en 1842), Polycarpe, Charles et Joseph. Malheureusement, Angélique décéda le 17 janvier 1836, laissant Joseph avec cinq enfants mineurs. C'est ainsi que ce dernier convola rapidement en justes noces pour une troisième fois le 16 mai 1836 avec Catherine Bolduc. C'est à



ce moment, afin de préserver les droits des cinq enfants, que Joseph réquisitionna le notaire public F.X. Ponsant afin d'inventorier et de décrire fidèlement et exactement chacun des biens meubles et immeubles dépendant de la Communauté avec la défunte Angélique Rodrigue. Les estimations ont été prisées et estimées par Joseph Grondin et Jean Matthieu, fils de cultivateurs de la paroisse Saint-François, le 9 mai 1836. Voici un extrait du document original de quinze pages manuscrites :

F.X. Ponsant, notaire public, Inventaire des biens dépendant de la Communauté de Joseph Morin et défunte Angélique Rodrigue : prieurs choisis par les parties, qui après Serment par eux prété es mains du dit Notaire, en ont fait la prisée et Estimation ... en présence des Sieurs David Fortin et Lambert Morin garçon majeur, cultivateurs demeurant en la dite Paroisse St-François témoins pour-ce-requis.

Les deux premières colonnes du tableau qui suit sont une transcription du document original de 1836 et elles nous montrent pour chacun des articles décrits la valeur en Livre (L), en schilling (s) et en pence (p). Nous avons respecté l'orthographe et la présentation générale du document. Pour ce qui est des valeurs présentées dans les deux autres colonnes, dans un premier temps, nous avons converti cette monnaie en dollars de l'époque, 1836, et par la suite en dollars de 2015.

En 1836, une Livre équivalait à 4,00 \$, un Schilling à 0,20 \$ et un Pence à 0,02 \$. Selon James Powell de la Banque du Canada³, 1,00 \$ de 1870 équivalait à 37,77 \$ en 2015. Au XIX^e siècle, du fait qu'il y avait très peu d'inflation, la valeur de la monnaie était stable et le pouvoir d'achat changeait très peu, ce n'était que l'offre des produits qui se modifiait.⁴ C'est ainsi que nous avons pu évaluer qu'en 2015, une Livre équivalait à 127,30 \$, un Schilling à 6,35 \$ et un Pence à 0,53 \$.

RÉFÉRENCES :

¹ http://www.banq.qc.ca/archives/genealogie_histoire_familiale/ressources/bd/instr_notaires/inventaire/

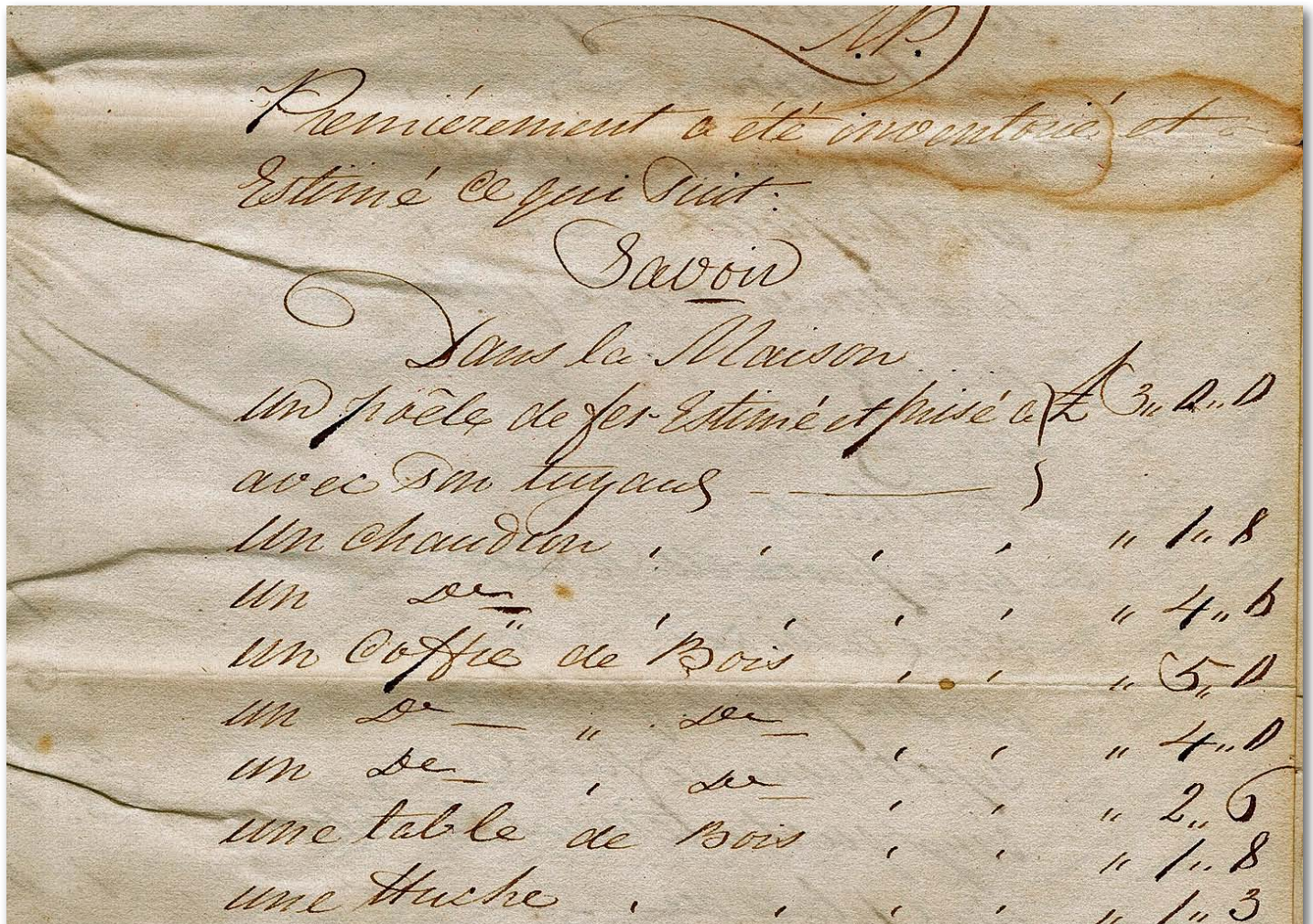
² Esquisse de la Coutume de Paris, Yves F. Zoltvany, Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 25, n° 3, 1971, p. 365-384.

³ Powell James (2005) : Le Dollar canadien : une perspective historique, annexe A, Le pouvoir d'achat du dollar canadien, p100.

⁴ J.P. Kesterman, conversation téléphonique le 16 août 2013.

* Les photos sont tirées du document original, appartenant au propriétaire de la terre ancestrale, Raymond Morin, cousin de l'auteur.

L'auteur tient à remercier tout particulièrement Denis Beaulieu pour son importante contribution à la réalisation de cet article.



Inventaire des effets de Joseph Morin et d'Angélique Rodrigue fait le 9 mai 1836

	Valeur £ - s - p	\$ de 1836	\$ de 2015
Dans la Maison			
un poêle de fer Estimé et prisé avec son tuyaux	3L	12,00	381,24
un chaudron	1s 8p	0,36	11,44
un chaudron	4s 6p	0,92	29,23
un Coffre de Bois	5s	1,00	31,77
un Coffre de Bois	4s	0,80	25,42
un Coffre de Bois	2s	0,40	12,71
une table de Bois	1s 8p	0,36	11,44
une Huche	1s 3p	0,26	8,26
Sept chaises de bois	2s 9p	0,58	18,43
un fusil, canne et le Sac a plomb	13s 6p	2,72	86,41
1/4 lb de Poudre Estimé et prisé à	4p	0,08	2,54
un fanal	1s	0,20	6,35
un miroir	5p	0,10	3,18
une lampe	1s	0,20	6,35
deux Salières	3p	0,06	1,91
huit-cuillères d'Étain et une fourchette	2s 10,5p	0,61	19,38
une petite Boîte	6p	0,12	3,81
une petite Boîte et un lot	2p	0,04	1,27
deux fer a cheval	7,5p	0,15	4,77
quatre livres et demi de Savon (10d)	3s 6,5p	0,73	23,19
un manteau	6p	0,12	3,81
divers articles de peu de valeur	6p	0,12	3,81
un trousin	1p	0,02	0,64
un moule a chandelle	1,5p	0,03	0,95
un chapelet	3p	0,06	1,91
une trouce et une fiole	1,5p	0,03	0,95
un dez	1,5p	0,03	0,95
un rasoir	1s	0,20	6,35
trois taces	3,5p	0,07	2,22
une paire de Siseau	3p	0,06	1,91
deux alsines	1p	0,02	0,64
un Thé pot de fer blanc	5p	0,10	3,18
Sept terrine de fer blanc	2s	0,40	12,70
vingt quatre terrines de terre	3s	0,60	19,06
deux plats de terrines de terre	1s	0,20	6,35
deux assiettes de fayence	5p	0,10	3,18
un plat de terre	0,5p	0,01	0,32

une meule	2s	0,40	12,70
une Caffetière de Fer blanc	1p	0,02	0,64
un Sizeau	10p	0,20	6,35
un Couloir	3p	0,06	1,91
une paire d'Ecarde	1s 8p	0,36	11,44
deux Sceaux de Bois	8p	0,16	5,08
une Chaudière	1s 3p	0,26	8,26
une cruche	7,5 p	0,15	4,77
une paire de bouvets	3s 4p	0,68	21,60
une chaîne de traine	1s	0,20	6,35
un baquet	4p	0,08	2,54
un Lot	6p	0,12	3,81
un baquet et un cercle	3,5p	0,07	2,22
une forme de bois	2p	0,04	1,27
une harmoire de bois & dresseoir	7s 6p	1,52	48,29
deux coffres de bois	3s 4p	0,68	21,60
deux hâches	8s	1,60	50,83
une hâche	2s 6p	0,52	16,52
une hâche	4s	0,80	25,42
deux poeles a frîre	2s 10p	0,60	19,06
une gouge de fer	1p	0,02	0,64
deux Etriers	9p	0,18	5,72
une tinette	2p	0,04	1,27
le fer d'une rouelle	1s	0,20	6,35
une marmite	1p	0,02	0,64
une viel harmois	6p	0,12	3,81
deux terrières	2s 6p	0,52	16,52
un manteau	6p	0,12	3,81
un lot de fille	1p	0,00	0,00
Sous-total		33,60	1067,45
Dans le grenier	Valeur	\$ de	\$ de
un quart	10p	0,20	6,35
une curve	7,5 p	0,15	4,77
un metiez Complet	10s	2,00	63,54
trois paires de Raquettes	7s 6p	1,52	48,29
deux feus	7,5 p	0,15	4,77
une paire d'Antelles	7,5 p	0,15	4,77
quatre faucilles	3s	0,60	19,06
trente cinq aunes et demi de toile du pays a être employé a l'usage des			

<i>Enfants Mineurs</i>			
<i>et a l'usage de la maison tiré pour mémoire</i>	???		
<i>une couchette</i>	6p	0,12	3,81
<i>un petit Coffre</i>	6p	0,12	3,81
<i>trois veilles faucilles</i>	2p	0,04	1,27
<i>une petite Cuve</i>	7,5 p	0,15	4,77
<i>un bidon</i>	1p	0,02	0,64
<i>un quart</i>	1s 8p	0,36	11,44
<i>un quart</i>	7,5 p	0,15	4,77
<i>une Couve</i>	10p	0,20	6,35
<i>un quart</i>	3p	0,06	1,91
<i>un devoir</i>	6p	0,12	3,81
<i>un Ven ?</i>	5s	1,00	31,77
<i>un Rouet</i>	3s	0,60	19,06
<i>une boîte</i>	1,5p	0,03	0,95
<i>une tinette et un cassette</i>	3p	0,06	1,91
<i>trois pioches</i>	4s	0,80	25,42
<i>un panier</i>	7,5 p	0,15	4,77
<i>une cage</i>	,5p	0,01	0,32
<i>une paire de balance</i>	3p	0,06	1,91
<i>une pioche</i>	6p	0,12	3,81
<i>un rouleau de babiche</i>	1,5p	0,03	0,95
<i>cinquante livres de Sucre à 2½</i>	10s 5p	2,10	66,72
<i>un fouet avec la Manche</i>	6p	0,12	3,81
<i>un fer a filasquer</i>	1s	0,20	6,35
<i>une bouteille</i>	2p	0,04	1,27
<i>un Lot de fille à Coudre</i>	1s 3p	0,26	8,26
<i>un Lot</i>	1s 8p	0,36	11,44
<i>un bidon</i>	7,5 p	0,15	4,77
<i>une tinette</i>	5p	0,10	3,18
<i>Sous-total</i>		12,30	390,80
<i>De hors</i>	<i>Valeur L - s - p</i>	<i>\$ de 1836</i>	<i>\$ de 2015</i>
<i>une grande Cuve</i>	1s	0,20	6,35
<i>un chaudron a Sucre</i>	7s 6p	1,52	48,29
<i>une petite Cuve</i>	6p	0,12	3,81
<i>un traineau avec ses menoires</i>	5s	1,00	31,77
<i>deux herses</i>	3s	0,60	19,06
<i>un chaîne de bacu</i>	9p	0,18	5,72
<i>une paire de rouelles</i>	10p	0,20	6,35
<i>un Wagan</i>	3p	0,06	1,91
<i>une traine et ses menoires</i>	5s	1,00	31,77
<i>une traine et ses menoires</i>	1s	0,20	6,35
<i>un croc</i>	1s 8p	0,36	11,44

<i>une charette et ses Roues</i>	10s 5p	2,00	63,54
<i>un wagon</i>	3p	0,06	1,91
<i>une charue</i>	1L 7s 6p	5,52	175,37
<i>une paire de Roues</i>	1L 7s 6p	5,52	175,37
<i>deux charrettes a foin</i>	3s 4p	0,68	21,60
<i>quatre Faulx</i>	8s	4,60	50,83
<i>deux braiques</i>	1s 8p	0,36	11,44
<i>une Cariole avec menoires</i>	1L	4,00	127,08
<i>une</i>	1s	0,20	6,35
<i>une veille rouelles</i>	1p	0,02	0,64
<i>quatre foncures de traine</i>	4s	0,80	25,42
<i>Sous-total</i>		29,20	832,37
<i>Annimaux</i>	<i>Valeur L - s - p</i>	<i>\$ de 1836</i>	<i>\$ de 2015</i>
<i>une jument sous poil Brun et harnois, collier</i>	10L	40,00	1270,80
<i>une paire de boeuf</i>	9L	36,00	1143,72
<i>une Vache a lait sous poil noir</i>	2L 10s	10,00	317,70
<i>une vache</i>	2L 10s	10,00	317,70
<i>une vache</i>	2s	8,00	254,16
<i>une taure de deux ans</i>	1L 7s 6p	5,52	175,37
<i>une paire de teureau</i>	1L	4,00	127,08
<i>deux Veaux de cette année</i>	5s	1,00	31,77
<i>deux Cochons</i>	15s	3,00	95,31
<i>une truie</i>	15s	3,00	95,31
<i>onze mères moutonnes et dix petits</i>	5L 10s	22,00	698,94
<i>un belier</i>	10s	2,00	63,54
<i>huit couples de poules et le Coq</i>	1L	4,00	127,08
<i>un chien sous poil noir</i>	1s	0,20	6,35
<i>une pieces de pin (2/3)</i>	1L 4s 9p	4,98	158,21
<i>cinq d'Épinette (10-)</i>	4s 2p	0,84	26,69
<i>deux paires de traits</i>	3s	0,60	19,06
<i>Sous-total</i>		155,14	4928,79
	<i>Valeur L - s - p</i>	<i>\$ de 1836</i>	<i>\$ de 2015</i>
<i>maison grange et Étable</i>	25 L	100,00	3177,00
<i>Total</i>		330,24	10 396,41



EASTMAN, JUIN 1949, LE PETIT MICHEL FONTAINE

(1^{ÈRE} PARTIE)

■ Denis Beaulieu #3513

Aujourd'hui, en regardant les nouvelles télévisées, on voit parfois un cas de disparition d'enfant et tous les efforts de la police, de la famille et des amis pour le retrouver. À chaque fois, c'est une situation tragique et pénible pour la communauté éprouvée. Encore aujourd'hui, dans de telles circonstances, malgré tous les moyens techniques et technologiques à notre disposition, les parents se tournent vers la prière et demandent au Seigneur de les aider à retrouver leur enfant.

En 1949, le village d'Eastman, en Estrie, fut le théâtre d'une de ces disparitions. En effet, le 30 mai, le petit Michel Fontaine, âgé de 6 ans, s'égara dans les bois sur la ferme de son père. Les efforts mis en oeuvre pour le retrouver à cette époque marquèrent toute la région des Cantons-de-l'Est et même tout le Québec.

On peut dire que ce drame attira à Eastman des milliers de bénévoles venus pour participer aux recherches ou apporter leur aide d'une manière ou d'une autre. La Gendarmerie royale du Canada, la Police provinciale du Québec, l'armée canadienne, l'Ambulance Saint-Jean, les scouts de la région, les Filles d'Isabelle, les différents journaux et postes de radio, tous étaient sur place pour prêter main-forte et suivre le déroulement des événements.

Mais pourquoi, à ce moment-là, y a-t-il eu un si grand déploiement de ressources provenant de partout ? Après toutes ces années, lorsqu'on examine tout ce qui s'est passé et la manière avec laquelle les événements se sont déroulés, la principale explication qu'on peut y trouver

est : la charité chrétienne. En effet, ces quinze jours de recherche furent une des plus grandes démonstrations de charité chrétienne de toute la population locale et régionale.

Encore aujourd'hui, ceux de ma génération et de la génération de nos parents se souviennent de tout l'émoi que cette tragédie avait créé dans chacune de nos familles. De plus, le disque qui fut produit, peu après, a perpétué pendant plusieurs années le *Souvenir d'Eastman*, comme son titre l'indiquait.

LE VILLAGE ET LA FAMILLE FONTAINE

Érigé officiellement en 1889, le village a porté les noms successifs de Bolton Forest (1865) et de Dingman's Flats (1868), avant de prendre celui d'Eastman, en l'honneur d'un des pionniers du canton de Bolton, John Eastman. La création du hameau évoque la période d'exploitation des mines de cuivre, très prospères dans les années 1850 en région. Avec leur fermeture vers 1880, c'est l'industrie du bois sous l'égide de la *Eastman Lumber Company*, qui a pris le relais pour assurer le gagne-pain des Eastmanois.

La municipalité d'Eastman est située à mi-chemin entre Magog et Waterloo, à 16 kilomètres à l'ouest de Magog et à 15 kilomètres à l'est de Waterloo, sur la route 112. Avant la construction de l'Autoroute des Cantons-de-l'Est, la 10, dans les années 1960, la route 112 qu'on appelait *le chemin de Montréal* était la route principale qui traversait la région. Ainsi, en juin 1949, l'autoroute ne faisait pas partie du décor. À partir d'Eastman, la route secondaire 245 en direction de South Bolton rejoint la route secondaire 243 pour se rendre à Mansonville et à la frontière américaine, 35 kilomètres au sud.

En 1949, la population d'Eastman se chiffrait à environ 600 habitants. Aujourd'hui, Eastman compte 1 836 habitants, selon le décret de population des Affaires municipales. Le livre du centenaire d'Eastman, *1888-1988 Eastman c'est ta fête*¹, nous donne des précisions sur l'histoire

de ce petit village. De plus, le livre nous décrit quelques commerces qui ont eu pignon sur rue entre 1900 et 1950 : la boucherie, la boulangerie, la cordonnerie, la forge, la manufacture de portes et châssis, la meunerie, le moulin à bois, le salon de barbier et le tailleur.

En 1949, Eastman était une municipalité dirigée par un conseil municipal dont le maire était monsieur Jean-Louis Fortin. Le chef de police, à cette époque, était monsieur Edmond Rioux. La municipalité d'Eastman faisait partie du comté de Brome lequel, en 1949, était représenté à l'Assemblée nationale par le député Warwick C. Fox de l'Union nationale, sous le gouvernement de Maurice Duplessis.

Quant à l'histoire de la paroisse Saint-Édouard, le livre du centenaire lui consacre plusieurs pages remplies de dates, de noms et d'anecdotes. De 1889 à 1894, la mission d'Eastman a eu trois desservants qui sont venus de la paroisse Saint-Patrice de Magog, soit le vicaire Joseph-Ernest Simard, le curé Charles-Édouard Millette et le curé François-Xavier Brassard. De 1894 à 1994, la paroisse Saint-Édouard a eu quatorze curés. En 1949, au moment des événements que nous allons relater, le curé de la paroisse était l'abbé Charles-Paul Tourigny.

Le père de la famille Fontaine était Charles Fontaine, fils de Charles Fontaine et d'Olympe Ross de Roxton Pond, il était né en 1907. Le 12 octobre 1931, il épousa Almina Lussier à Granby. En 1949, Charles et Almina Fontaine avaient une famille de huit enfants : Réal, Juliette, Réjeanne, Gilles, Marcel, Michel, Annette, et Pierre. L'âge des enfants variait de 15 ans à 2 ½ ans. Depuis quand étaient-ils établis sur la ferme à Eastman? Le premier enfant à être baptisé à Eastman fut Gilles, le 26 mars 1939. Donc, Charles et Almina arrivèrent à Eastman avant 1939, quelque temps entre la naissance de Réjeanne et de Gilles. En 1940, le 21 mars, un autre enfant fut baptisé à Eastman, Lise, née le 17 mars. Toutefois, Lise ne vécut que cinq semaines. Elle décéda le 17 avril 1940 et fut inhumée le 19 avril à Eastman.

La famille Fontaine habitait la dernière ferme du Rang 10 d'Eastman, à plus de six kilomètres du centre du village, aux pieds du Mont Chagnon et à quelques kilomètres du Mont Place. Tout près de la maison, on retrouvait la grange-étable. Chaque jour, les enfants, Gilles, Marcel et/ou Michel, ramenaient des pâturages les sept ou huit vaches pour la traite quotidienne. Les vaches pouvaient se rendre jusqu'à deux kilomètres, et peut-être davantage, dans des sous-bois, à travers des marécages, en traversant un ruisseau et par divers sentiers. En 1949, Charles Fontaine possédait, en plus des vaches, une quinzaine de poules,



Le maire
Jean-Louis Fortin



Le chef de police
Edmond Rioux

Le député provincial
Warwick C. Fox



Le garagiste
Thomas Brault



Le curé
Charles-Paul
Tourigny

Le père,
Charles Fontaine



Réjeanne, Pierre,
Charles Fontaine, Réal,
Juliette, Gilles, Mme
Fontaine, Marcel



Les bâtiments



un veau et deux chevaux. De plus, il possédait de la machinerie agricole et coupait du bois, mais aucune automobile ni tracteur. En plus de la maison et de la grange, on retrouvait sur la terre de Charles Fontaine deux hangars et, près du chemin, un ancien bâtiment construit pièce sur pièce. Il y avait aussi une ancienne érablière.

LA DISPARITION DU PETIT MICHEL ET LES RECHERCHES

Lundi le 30 mai, une journée qui devait être comme les autres, fut le début d'un cauchemar pour la famille Fontaine. Charles Fontaine, le père, était parti depuis dix heures le matin pour aller faire ferrer ses chevaux à Saint-Étienne-de-Bolton, à une douzaine de kilomètres d'Eastman, et payer, en même temps, son compte d'électricité à la Coopérative d'électricité de Saint-Étienne. Donc, toute la journée, il fut absent de la ferme. À la fin de l'après-midi, vers cinq heures, Gilles, Marcel et Michel partirent, comme d'habitude, pour aller chercher les vaches qui étaient aux champs à plus de deux kilomètres de la maison. C'est Gilles qui était responsable de ramener les vaches puisque Réal ne pouvait marcher sur de grandes distances en raison d'une blessure au pied.

Comme le temps était à l'orage, les vaches s'étaient abritées dans les sous-bois, plus loin dans la forêt. En effet, lorsque les trois enfants furent rendus en bordure du bois, la tempête était de plus en plus menaçante, le vent soufflait avec force et le ciel était devenu soudainement tout noir, mais il ne pleuvait pas encore. Donc, c'est à ce moment que Gilles ordonna

à Michel, le plus jeune, de retourner à la maison avant que la pluie ne commence. Michel reprit le sentier pour retourner à la maison, cependant le tonnerre grondait de plus en plus fort, de sorte que le *Petit Michel* rebroussa chemin et revint vers ses deux frères. Quelle ne fut pas la surprise de Gilles et de Marcel de revoir leur petit frère réapparaître dans la clairière près de la vieille sucrerie. Il était vers 17 h 15. Gilles et Marcel supplièrent Michel de retourner rapidement à la maison vu que l'orage s'en venait et que celui-ci n'était vêtu que légèrement d'une petite culotte très mince, d'une petite chemise blanche et d'une petite casquette sur la tête. Il faut bien se rappeler qu'à ce moment le *Petit Michel* était âgé d'à peine six ans. Michel consentit finalement à retourner seul à la maison et Gilles vint le reconduire sur le chemin de la prairie qui est le chemin le plus court pour retourner à la ferme.

Peu de temps après, l'orage éclata, le vent souffla en tornade, le tonnerre gronda sans arrêt, les éclairs sillonnèrent le ciel et une pluie torrentielle commença à tomber. Le *Petit Michel*, seul dans le bois, fut sûrement effrayé par cette terrible tempête. Qu'est-il arrivé ? Soit qu'il prit le mauvais sentier et que c'est à ce moment qu'il se perdit dans les bois, avançant à l'aveuglette et apeuré ou soit qu'il décida de revenir de nouveau rejoindre ses deux frères. Si ce fut le cas, hélas, il ne les a jamais rejoints et tout en les cherchant, il s'enfonça de plus en plus profondément dans la forêt et finit par s'égarer, ne sachant plus de quel côté se diriger. Seul, détrempe, faible, affamé, sûrement en pleurs, il a dû marcher ainsi pendant des heures dans les bois. De plus, avec le mauvais temps, la noirceur était venue rapidement.

Vers 18 h ou 18 h 30, après que Gilles et Marcel eurent ramené les vaches et que toute la famille fut à souper, on remarqua l'absence de Michel. Où est le *Petit Michel* ? Après l'avoir appelé et cherché autour de la maison et de la grange sans succès, on en vint rapidement à la conclusion qu'il avait dû se perdre sur le chemin du retour. Il est à noter que monsieur Fontaine, Charles, n'était pas encore de retour de Saint-Étienne, lui aussi retardé par la tempête. Madame Fontaine décida de partir à la recherche du *Petit Michel*, accompagnée de Juliette, Réjeanne, Gilles et Marcel. La tempête faisait toujours rage : tonnerre, éclairs, pluie torrentielle, noirceur. Pendant ce temps, Réal alla avertir les voisins les plus proches de la disparition de son petit frère et leur demanda de venir les aider à le chercher.

Il était environ 21 h du soir et après deux heures de recherches, madame Fontaine et les enfants revinrent à la maison épuisés. À leur retour à la maison, deux hommes attendaient Charles Fontaine afin d'acheter un bœuf.

Son mari n'étant toujours pas de retour, madame Fontaine conclut l'affaire rapidement et demanda aux deux messieurs d'aller avertir le maire d'Eastman, Jean-Louis Fortin, de la disparition du *Petit Michel*.

Vers 21 h 30, Charles Fontaine arriva à la maison et apprit la triste nouvelle. Au même moment, le maire Fortin arriva lui aussi et se mit aussitôt à l'œuvre en faisant demander le chef de police, Edmond Rioux. Tous les deux prirent la route et demandèrent des volontaires pour venir aider la trentaine d'hommes qui étaient déjà à la recherche du *Petit Michel*. Le maire Fortin décida d'appeler la Sûreté provinciale, division de Granby, pour que celle-ci lui envoie de l'aide. Vers 1 h dans la nuit, deux agents arrivèrent sur place. Le maire Fortin et le chef de police Rioux prirent chacun leur camion pour transporter les volontaires qui répondaient généreusement à l'appel et qui venaient prêter main-forte à la cinquantaine d'hommes déjà dans les bois, au beau milieu d'une nuit de mauvais temps.

La nouvelle fut transmise au constable J. St-Jacques de Magog par Oliva Barnait, un chauffeur de taxi de Magog qui se trouvait à Eastman au moment du départ du premier groupe de volontaires. Le constable St-Jacques et quelques volontaires partirent immédiatement avec monsieur Barnait qui les conduisit à la ferme Fontaine. Après avoir cherché toute la nuit jusqu'à vers six heures du matin, le constable St-Jacques revint à Magog en annonçant la nouvelle de la disparition du jeune Michel Fontaine.

Au cours de la nuit, le maire Fortin fit appel à la Gendarmerie Royale qui y dépêcha, dès le lendemain matin, quatre officiers. Ainsi, cette



Le sentier à travers les bois où, pour la dernière fois, Gilles a vu vivant son petit frère Michel. Ici, on voit trois jeunes qui ont participé aux recherches.

première nuit de la disparition de Michel Fontaine se passa dans la plus grande des angoisses pour la famille. Toutefois, au matin, les recherches commençaient à s'organiser et déjà une centaine de volontaires ratissaient les bois.

Mardi le 31 mai, à Eastman, sur la ferme Fontaine, les recherches se poursuivirent toute la journée. Plus d'une centaine d'hommes firent des battues dans les bois. Les recherches furent dirigées par le maire Fortin, le chef de police Rioux, le garde forestier Lang et par Thomas Breault, garagiste à Eastman. Très tôt, les quatre agents de la GRC arrivèrent sur place pour les aider ainsi que le député provincial du comté de Brome, J.W. Fox.

À Magog, au retour du constable St-Jacques, la nouvelle se répandit rapidement de telle sorte que vers 13 h de l'après-midi, un groupe



Les quatre agents de la Gendarmerie royale du Canada

d'officiers de la 73^e Batterie d'artillerie, cantonnée à Magog, prit l'initiative de demander l'aide des Vétérans de Magog. Pendant que ces derniers discutaient du moyen à prendre pour faire l'appel aux Vétérans, ils entendirent une annonce venant de haut-parleurs faite par un annonceur ambulant. Cet annonceur ambulant était Ernest Simard de Magog. Ils allèrent ainsi le rencontrer et lui demandèrent s'il voulait bien faire l'annonce suivante :

Attention ! Attention !

Avis est donné à tous les Vétérans de bien vouloir se rassembler pour 5 h au coin des rues Principale et Déragon, pour rechercher le jeune Michel Fontaine égaré dans les grands bois d'Eastman depuis hier soir, âgé de 6 ans, et tous les autres qui veulent se joindre aux Vétérans sont les bienvenus.

Cette annonce de la disparition du *Petit Michel* Fontaine a soulevé à Magog une vague de générosité et de dévouement, de telle sorte que c'est par centaines que des chercheurs bénévoles se sont rendus au point de ralliement, pour être ensuite transportés à la ferme Fontaine. Plusieurs véhicules de la 73^e Batterie, des camions et des autos ont transporté les chercheurs qui affluaient toujours.

Durant l'après-midi, le maire Fortin demanda aux officiers de la GRC s'il était possible de faire venir un chien pisteur. Les démarches furent immédiatement entreprises. À 22 h du soir, monsieur Simard arriva à la ferme Fontaine afin d'y apporter son aide avec ses trois gros haut-parleurs mobiles. Aussitôt il se mit à la tâche dirigeant et enregistrant les noms de tous ceux qui s'aventuraient dans les bois.

Durant toute la nuit, des patrouilles de chercheurs sillonnèrent la forêt, scrutant les moindres méandres d'un ruisseau, pataugeant dans la boue et les arbres morts, mais toujours sans résultat. Il y avait plus de trente-six heures que ce faible enfant était quelque part dans cette épaisse forêt.

Mercredi le 1^{er} juin, tôt le matin, le maire Fortin apprit officiellement que sa demande avait bien été reçue et que la GRC envoyait un officier avec un chien-pisteur et que ceux-ci devraient être à Eastman au cours de la soirée. Les chercheurs, exténués de fatigue, furent remplacés par de nouveaux volontaires venant des paroisses environnantes : South Stukely, Waterloo, Granby,



La voiture d'Ernest Simard
près du lac à Magog

Monsieur Ernest Simard
à gauche)





Un groupe de chercheurs

Bolton Est, Mansonville et Sherbrooke. Toute la journée, près de huit cents hommes furent activement au travail, parcourant en tous les sens la forêt, fouillant minutieusement les nombreux précipices, dans l'espoir de retrouver, mort ou vivant, le *Petit Michel*. Le père, Charles Fontaine, craignait qu'avec la pluie et la tempête de la première nuit et la froide température de la deuxième, l'enfant n'ait succombé d'épuisement.

Dès le mercredi matin, les journaux répandirent la nouvelle de la disparition du *Petit Michel*. Dans le journal *La Patrie*, on pouvait lire :

Battue générale dans les bois d'Eastman, à la recherche d'un bambin. Armée de chercheurs à l'œuvre. Avec l'aide de gardes forestiers et de centaines de citoyens des environs, un fort détachement d'agents fédéraux et provinciaux poursuit, depuis lundi soir, sans répit, d'actives recherches dans les bois environnant cette localité des Cantons-de-l'Est, située à quelques milles de Magog, avec l'espoir de retrouver vivant, un bambin de six ans, Michel Fontaine, qui s'y est égaré et dont on n'a plus de nouvelles depuis.

Les journaux et les postes de radio de la région des Cantons-de-l'Est et de Montréal traitèrent l'affaire avec beaucoup d'éclat. Des communiqués

furent publiés régulièrement et plusieurs journalistes furent dépêchés sur place. Le poste de radio CKAC fut sur les lieux, de même que plusieurs autres : CHLT de Sherbrooke, CHEF de Granby et CKVL qui fut presque continuellement sur place. Ainsi, le public fut constamment au courant du moindre développement à la ferme Fontaine et les journaux, tant anglais que français, tinrent le grand public informé de tous les événements au jour le jour, dans les grandes villes comme par toute la province.

Toute cette couverture des événements a eu pour effet d'attirer de plus en plus de bénévoles qui voulaient participer aux recherches. Le nombre de volontaires augmentait constamment et ceci entraîna immédiatement un autre problème d'envergure : le ravitaillement de tous ces hommes. Ainsi, l'équipe qui dirigeait les opérations à ce moment-là, après avoir évalué la situation et ayant compris qu'il faudrait bien nourrir tout ce monde durant le temps des recherches, sollicita les gens de Magog à fournir une aide en nourriture ou en argent.

Les volontaires continuèrent de patrouiller la forêt faisant et refaisant le chemin qu'aurait pu suivre le *Petit Michel*. Les gens partaient en patrouille pour quelques heures, revenaient se reposer et manger, puis repartaient. Des groupes étaient formés au fur et à mesure que de nouveaux chercheurs arrivaient.

Vers 5 h de l'après-midi, trois policiers-enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec arrivèrent à Eastman. Ils venaient faire enquête sur la conduite des deux policiers qui s'étaient présentés ivres le lundi soir. Suite à leur enquête, le lieutenant Gaudreau décida de demeurer sur place et de prêter main-forte aux

autorités, vu le grand nombre de personnes à contrôler.

Comme prévu, le sergent S.A. Ramage du bureau de la GRC à Moncton, Nouveau-Brunswick, arriva à Eastman avec son chien-pisteur, Wolf, dont l'habileté avait souvent été mise à l'épreuve avec succès dans de pareilles circonstances.

Ainsi, cette deuxième journée de recherches intensives ne donna aucun résultat pour retrouver le jeune Michel Fontaine.

Judi le 2 juin, pendant que près de huit cents chercheurs patrouillaient les bois, que la Gendarmerie royale avec son chien essayait de retrouver des pistes et que la Sûreté provinciale et les gardes forestiers tentaient de coordonner le tout, monsieur Simard et le maire Fortin organisèrent le ravitaillement. Des vivres arrivèrent de partout et on avait besoin d'aide pour préparer les repas. L'aide de nombreuses femmes et des Filles d'Isabelle de Magog fut demandée afin de venir faire les sandwiches et le café. Des cantines s'établirent. Les femmes du Cercle des Fermières, des Enfants de Marie et les Dames de Sainte-Anne se relayèrent pour préparer les victuailles destinées à revigorer les équipes de chercheurs. La paroisse Saint-Sacrement de Sherbrooke fit parvenir un plein camion de nourriture de toute sorte. Imaginez ! Plus de huit cents personnes à nourrir tous les jours ! Quelle tâche ! Pourtant, elles y ont réussi.

En plus des prières et des chapelets que l'on continuait de réciter toute la journée devant le reposoir installé devant la maison, une grande procession fut organisée à travers les bois. Plusieurs centaines de personnes ont participé à la grande procession de l'image de Saint Antoine de Padoue sur la ferme Fontaine, plusieurs kilomètres dans les bois, toujours suivies par le dévoué pasteur de la paroisse d'Eastman, M. l'abbé Paul Tourigny.

Au cours de l'après-midi, afin que rien ne soit décidé à la légère et que des accidents soient évités, un comité de coordination fut formé sous la présidence du maire Fortin et du lieutenant W. Gaudreau de la Sûreté provinciale. Trois sous-comités furent établis : les vivres, les recherches et la publicité. Aux vivres, on retrouvait le maire Fortin, le député Fox, Claude Charest et Ernest Simard. Aux recherches, on retrouvait le major Jack Gilkrist et le constable Roy Séguin de la GRC. À la publicité, on retrouvait Ken Johnson du journal anglais de



Le chien pisteur
Wolf de la
Gendarmerie



Procession
dans les bois

Montréal le *STAR*, Jean-Marie Morin et M. Taillefer, tous deux correspondants au journal *LA PRESSE*.

Lors de cette première réunion, le mot d'ordre du comité fut : *NORCISSEZ LA FORÊT D'HOMMES !* Ainsi, peut-être que les recherches aboutiront à la découverte du *Petit Michel*.

Pour le temps des recherches, la Sûreté provinciale et la Gendarmerie royale installèrent leur quartier général dans un petit chalet au Manoir Orford, à quelques kilomètres à l'est d'Eastman, sur les bords du Lac Orford.

Malgré les battues organisées dans les bois par des centaines d'hommes divisés en équipes et munis de projecteurs, de havresacs et même du chien de la GRC, le *Petit Michel* Fontaine n'a pu être encore retrouvé. L'enfant s'est-il enlisé dans les marais de ces bois non loin de la maison paternelle? Ou a-t-il marché longuement pour se retrouver si loin dans ces bois fort étendus que les chercheurs n'ont pu encore le rejoindre? On craignait qu'il n'ait pu survivre à cause du froid et du manque de nourriture, puisqu'à cette époque, il n'y a rien à manger dans les bois. On craignait aussi les bêtes sauvages, car ces bois sont fort profonds et remplis de carnassiers dont des ours fort nombreux qui avaient dévoré plusieurs moutons ce printemps.

Vendredi le 3 juin, la journée se passa comme la précédente : recherches dans les bois par des groupes d'hommes qui venaient prêter main-forte et qui étaient de plus en plus nombreux; la GRC, avec ses agents et son chien, tentait toujours de retracer une piste qui pourrait les conduire au *Petit Michel*; la Sûreté provinciale menait toujours son enquête et coordonnait les activités; le député Fox suivait sur le terrain le déroulement des opérations; monsieur Simard était toujours sur place avec son système de haut-parleurs et transmettait les consignes; le maire Fortin assurait le ravitaillement de tous ces chercheurs; les femmes travaillaient continuellement à nourrir les hommes épuisés qui revenaient des battues; les parents et amis venaient apporter leur support moral; de plus en plus de gens venaient voir ce qui se passait et la famille Fontaine était là, impuissante et attristée. Monsieur et madame Fontaine étaient bien conscients de toute l'aide et de tous les efforts qui étaient faits pour retrouver leur enfant. Malgré la douleur qui les abattait complètement, ils demeuraient confiants que l'on retrouverait leur *Petit Michel*.

Un reposoir avait été installé sur le côté de la maison et tout le monde fut invité à prier et à réciter le chapelet trois fois par jour. Il importe de se replacer dans le contexte de l'époque où la religion, la prière et la messe étaient omniprésentes dans la vie quotidienne de tous et chacun. Malgré toutes ces recherches et ces prières, cette quatrième journée prit fin sans changement. On ne réussit toujours pas à retrouver le *Petit Michel*, aucune piste, aucune trace. On était de plus en plus convaincu qu'il était mort, mais où était-il ? Il n'était pas question d'arrêter les recherches, il fallait trouver l'enfant ou retrouver son corps, coûte que coûte, puisque certaines rumeurs commençaient à courir...



Réunion de coordination des autorités sur place. Assis autour de la table, à la maison de Charles Fontaine, le maire Jean-Louis Fortin (au centre, dos à la fenêtre) et à sa gauche, l'agent Vic Meloche de la GRC, le lieutenant Wilfrid Gaudreau de la Sûreté provinciale, un agent de l'Armée canadienne, le député Warwick Fox (de dos), un enquêteur, le lieutenant Patenaude, monsieur Simard et un autre individu.



De gauche à droite :

M. Morin de La Presse, M. Charest, le maire Fortin, le lieutenant Patenaude, le député Fox, le lieutenant Gaudreau, M. Gagné et M. Coulombe



Le reposoir installé à la maison Fontaine

En effet, après quatre jours de recherches intensives sans aucun résultat, certains tirèrent rapidement des conclusions qui n'étaient pas toujours justes : *Charles Fontaine a dû tuer son enfant et il a dû l'enterrer sous la galerie...* Mais, il n'y avait pas de galerie à la maison de Charles Fontaine... *Charles Fontaine a tué son petit Michel et l'a enterré sous le plancher de ciment de l'étable...* Évidemment, après vérification des lieux, aucun signe n'indiquait qu'une telle chose aurait pu se produire. Les enquêteurs de la Sûreté provinciale, aux oreilles desquels ces rumeurs sont parvenues, interrogèrent toute la famille Fontaine ainsi que le père pendant plusieurs heures.

Les policiers n'ont trouvé aucun indice susceptible d'apporter quelque éclaircissement à la disparition du *Petit Michel*.

(Suite au prochain numéro de la revue)

RÉFÉRENCE

¹ COMITÉ DU CENTENAIRE. *1888-1988 Eastman c'est ta fête*, Album-souvenir, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée, 1988, plus de 250 p.

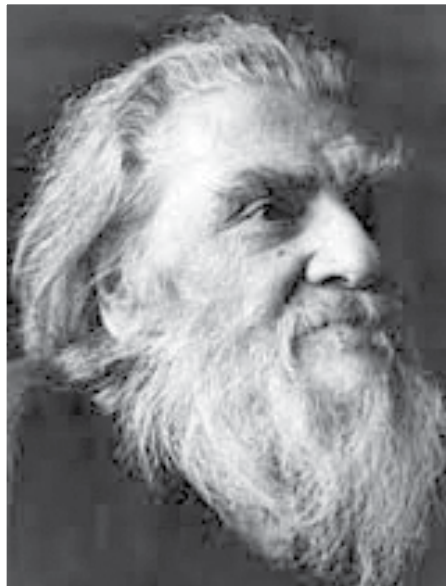
SOURCE DES INFORMATIONS ET DES PHOTOS

DENIS SIMARD. *Archives d'Ernest Simard : notes, coupures de presse et 410 photographies*, Magog.

SAINT-ÉLIE-D'ORFORD

ALFRED DESROCHERS (CORRECTION)

■ Notez bien que dans le numéro précédent, printemps 2017, des erreurs ont été faites dans le nom d'Alfred DesRochers et dans sa généalogie paternelle. Voici la version corrigée :



Alfred DesRochers | 1901 - 1978

Alfred DesRochers est né le 5 août 1901 à Saint-Élie-d'Orford, près de Sherbrooke. Étant un bébé prématuré, il eut pendant toute sa vie une santé fragile. En effet, il souffrait de l'asthme. Il était le fils d'Honoré Desrochers, cultivateur, et de Zéphirine Marcotte et le dernier garçon d'une famille de trois garçons et trois filles. Il passa une partie de son enfance à Manseau, à Saint-Élie-d'Orford, aux États-Unis puis à Sherbrooke où il s'installa après la mort de son père en 1913. En 1915, il commença son cours classique au Collège Séraphique de Trois-Rivières, mais abandonna ses études en 1918.

Il épousa Rose-Alma Brault le 20 mai 1925 à Rock Forest et il entra, le 13 juillet de la même année, à la *Tribune de Sherbrooke* où il exerça plusieurs métiers avant de devenir journaliste. Il y resta jusqu'en 1942.

En 1927, il fonda l'hebdomadaire *l'Étoile de l'Est* de Coaticook. La même année, il mit sur pied la *Société des écrivains de l'Est*. Cette association regroupait des auteurs des Cantons-de-l'Est. Dès l'hiver 1929 et ce jusqu'en 1935, Alfred DesRochers recevait régulièrement des intellectuels, les samedis soir. Mentionnons la journaliste Françoise Gaudet-Smet, Albert Lévesque, père de l'auteur-compositeur Raymond Lévesque, Louis Dantin, Roger Brien, Robert Choquette, Simone Lévesque, Émile Coderre (Jean Narrache), Claude-Henri Grignon (Valdombre), Alice Lemieux, Rina Lasnier, Clément Marchand, Éva Senécal, Medjé Vézina, des journalistes tels que Olivar Asselin, Lucien Parizeau, Cécile Chabot, Alphonse Désilets, Louis-C. O'Neil, Louis-Philippe Robidoux, Edmond Turcotte, Roger Lemelin, et des critiques comme Willie Chevalier et Henri Girard, l'auteur et journaliste Harry Bernard, Albert Pelletier, père du comédien Gilles Pelletier, Éva Ouellette-Doyle, Germaine Guèvremont, Édouard Hains, l'auteur Jovette Bernier et la poétesse Jeanne Grisé.

En tant que poète et critique, Alfred DesRochers fut une personnalité importante de la littérature québécoise entre les deux guerres. *L'Offrande aux vierges folles* et *À l'ombre de l'Orford* qu'il écrivit en 1928 et 1929 présentèrent un poète novateur qui allait au-delà du régionalisme de cette époque. Inspiré par le romantisme français et par la grandeur de l'Amérique du Nord, Alfred DesRochers adopta le point de vue réaliste, ainsi que le style de la versification traditionnelle. Pour son recueil *A l'ombre de l'Orford*, il remporta, en 1930, le *Prix d'Action intellectuelle* et, en 1932, le *Prix David*. En 1931, il écrivit *Paragraphes*, l'œuvre d'un critique authentique, qui influença fortement les poètes des années 1930.

De 1942 à 1944, il servit dans l'armée canadienne, puis en 1945, il obtint un poste de traducteur au Parlement d'Ottawa. En 1946, il revint à la *Tribune de Sherbrooke* pour la quitter définitivement en 1952. Il s'installa à Montréal et travailla pour la Presse canadienne et la télévision. Au cours des années 1960, il écrivit deux recueils de poésie : *Le Retour de Titus* publié en 1963 et *Élégies pour l'épouse en-allée* publié en 1967. En semi-retraite depuis 1964, il reçoit cette même année le prix Duvernay pour l'ensemble de son œuvre. L'Université de Sherbrooke lui décerna un doctorat honorifique en 1976. *Œuvres poétiques*, publié en 1977, contient dans un premier volume les recueils colligés et dans un second volume, un choix de poésies éparses. Alfred DesRochers est fait compagnon de l'Ordre du Canada en 1978. Il est décédé à Montréal le 12 octobre 1978, à l'âge de 77 ans. Il était le père de Clémence Desrochers.

ALFRED DESROCHERS

Lignée paternelle

PÈRE

MÈRE

Noël Houde Anne Lefebvre
Manou, Perche, France

Louis Houde Madeleine Boucher
12 janvier 1655 Notre-Dame, Québec

**Louis Houde dit Desrochers
Anne-Ursule Bisson**
19 mai 1697 Contrat notaire Denevers, Ste-Croix

**ÉJoseph Houde dit Desrochers
Marie-Anne Demers**
19 août 1726 Sainte-Croix-de-Lotbinière

**Charles Houde dit Desrochers
Françoise Bergeron**
30 janvier 1758⁸ Sainte-Croix-de-Lotbinière

**Joseph Houde dit Desrochers
Angélique Garnier**
21 octobre 1799 Saint-Louis-de-Lotbinière

**Joseph Houde dit Desrochers
Marguerite Lemay**
23 octobre 1827 Saint-Louis-de-Lotbinière

**Télesphore Houde dit Desrochers
Odile Hébert**
1^{er} septembre 1862 Saint-Louis-de-Lotbinière

**Honorius Desrochers
Zéphirine Marcotte**
7 juin 1886 Fortierville

**Alfred Desrochers
Rose-Alma Brault**
20 mai 1925 Saint-Roch, Rock Forest

Lignée Maternelle

PÈRE

MÈRE

Nicolas Marcot
Normandie, France

Charles Marcot Jacqueline Bouchard
Fécamp, Normandie, France

Nicolas Marcot Martine Tavrey
14 septembre 1670 Québec

Pierre Marcot Marie-Louise Houde
24 juillet 1713 Sainte-Croix-de-Lotbinière

Michel Marcot Marie-Josephte Lemay dite Poudrier
2 février 1750 Saint-Louis-de-Lotbinière

Michel Marcot Marie-Véronique Barabé
3 novembre 1778 Deschaillons

Michel Marcot Marie-Anne Forcier dite Gaucher
9 février 1801 Saint-François-du-Lac

Joseph Marcotte Basilisse Beaudet
10 novembre 1829 Saint-Louis-de-Lotbinière

Joseph-Alphonse Marcotte Émilie Pérusse
27 août 1855 Deschaillons

Zéphirine Marcotte Honoré (Honorius) Desrochers
7 juin 1886 Fortierville

Alfred Desrochers Rose-Alma Brault
20 mai 1925 Saint-Roch, Rock Forest

LES TRUCS À PIERRE

COMMENT ÉTABLIR UNE « PREUVE GÉNÉALOGIQUE » ?

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Dans cet article, nous allons nous intéresser à la « preuve généalogique ». Bien que ce texte ne s'adresse pas directement aux généalogistes débutants, il pourrait quand même les renseigner sur le fait que la généalogie est une discipline très sérieuse, où les à-peu-près n'ont pas de place.

Chacun sait qu'en généalogie comme dans tout domaine sérieux, on doit toujours être en mesure de soutenir les avancées que l'on fait, surtout lorsque l'information avancée est susceptible de porter à conséquence pour la suite de vos travaux; dans le cas contraire, une explication sommaire pourra suffire. Par exemple, la réponse à la question « Qui sont les parents de mon père » en est certainement une de grande importance pour la suite de ma recherche : si je relie mon père à un mauvais couple de parents, je me trouverai à faire la généalogie de quelqu'un d'autre! Par contre la réponse à la question « Combien de chevaux mon grand-père avait-il sur sa ferme ? » est sans doute de beaucoup moindre importance : on ne fera sans doute pas une longue dissertation pour arriver à fonder la réponse à une telle question!

On peut considérer qu'il y a deux types de preuves en généalogie : la preuve légale et la preuve généalogique. Cet article établira la distinction entre ces deux types de preuve et s'intéressera surtout à définir la preuve généalogique qui se conforme au type appelé « Preuve

généalogique standardisée ». J'accompagne ce texte d'un exemple tiré de ma propre famille, dans lequel j'établis la date et le lieu de naissance d'une probante par une preuve généalogique à défaut de pouvoir retracer un acte d'état civil à cet effet.

Au sens strict, la preuve légale, que l'on pourrait aussi appeler « preuve directe » est celle qui repose sur un document légal, ou sur sa reproduction, ou encore une référence claire, crédible et accessible au document légal original ou à sa reproduction. Par exemple, si je dois justifier la date de naissance d'un de mes ancêtres, il me suffirait de fournir la référence à son acte de naissance sur le *Fonds Drouin de Généalogie Québec*. Cette preuve est irréfutable puisqu'elle consiste en un document qui a valeur légale. Les documents légaux acceptables sont les actes d'état civil, les registres d'enregistrement civil ainsi que les actes notariés. Tous les autres types de documents constituent les éléments d'une preuve indirecte, ou preuve généalogique. Un recensement, par exemple, est une preuve indirecte même s'il s'agit d'un document officiel : il constitue de ce fait un élément de preuve généalogique. Comprenez bien, les répertoires, comme les bases de données, sont des dépouillements d'actes légaux : ils ne constituent donc pas des preuves légales; on les appelle des sources dérivées. Il suffit d'une seule preuve légale pour appuyer une assertion et on n'a pas à chercher à la corroborer à moins qu'elle ne soulève une ambiguïté particulière au regard d'une autre source sûre.

Tous les autres types d'arguments ou de démonstrations que vous pouvez établir se retrouvent dans la catégorie des preuves généalogiques. Les spécialistes de la généalogie ont depuis longtemps établi une liste de critères que doit rencontrer toute preuve généalogique pour qu'elle soit considérée comme valable. Cette liste de critères définit donc le type de preuve appelé preuve généalogique standardisée. Malheureusement, je n'ai pas trouvé de référence claire et nette en français, sur ce sujet.

Je vous présenterai donc deux sources d'information en anglais. La première référence à consulter est celle du bureau de certification des généalogistes des États-Unis¹ (Board for Certification of Genealogists): il s'agit indéniablement de la référence ultime en cette matière. Ce BCG est le seul organisme américain habilité à certifier les généalogistes professionnels, qui peuvent alors exercer un rôle « d'experts légaux » auprès des tribunaux notamment dans les cas de contestations successorales. L'autre référence que j'aimerais vous partager est celle du site Familysearch², connu sous le nom de « site des mormons ».

Selon le standard défini, toute preuve généalogique doit se conformer à cinq critères précis.

1. Toutes les sources d'information pertinentes ont été consultées dans les limites raisonnables.

Le chercheur doit démontrer qu'il a consulté toutes les sources disponibles, compte tenu de leur qualité et de leur disponibilité. Cette démarche diminue la possibilité que quelqu'un découvre un nouvel élément de preuve qui pourrait contredire ses conclusions.

2. Tout élément de preuve factuelle doit faire l'objet d'une référence précise, claire et vérifiable à une source fiable.

Le chercheur doit également se préoccuper de démontrer la fiabilité des sources citées lorsque cela ne va pas de soi. Tout ceci permet au lecteur de constater par lui-même le soin que l'auteur a mis à établir sa conclusion et lui permet également de refaire la même démarche par lui-même s'il souhaite contre-vérifier la preuve présentée.

3. Le document doit analyser, confronter et réconcilier toutes les sources d'informations consultées.

Cette démarche permet d'asseoir la preuve sur des assises solides, en faisant ressortir s'il y a lieu les différences et même les contradictions qui peuvent exister entre les sources d'information utilisées. Il faut absolument s'assurer que la conclusion tient compte de TOUTES les sources d'information.

4. La preuve doit résoudre les conflits qui peuvent ressortir entre les diverses sources d'information.

À chaque fois qu'une source ou un élément d'information vient en contradiction avec une autre, le chercheur doit présenter clairement la situation, la discuter et expliquer de quelle manière sa conclusion tient

compte de ces différences et comment elle les réconcilie. C'est une étape éminemment importante. Par exemple, dans le document que je présente en annexe à cet article, je montre une légère différence entre la date de naissance trouvée sur le certificat de décès de la probante et celle que j'établis en preuve; j'explique pourquoi il est acceptable de trouver une telle différence dans ce type de document.

Pour vous aider à résoudre les contradictions et les conflits qui ne manquent jamais de survenir entre différents éléments de preuve, vous avez grand avantage à apprendre à évaluer la qualité de vos sources. En posant un jugement précis sur la qualité de vos sources, vous serez en meilleure position de déterminer l'importance plus ou moins grande à accorder à chacune. Une source originale a toujours préséance sur une source dérivée.

- Les sources originales sont les premiers enregistrements d'un événement, qu'il soit oral, écrit, basé sur un artefact ou basé sur l'image; elles sont enregistrées par un témoin présent à l'événement. Si le témoin a qualité légale (par exemple le célébrant de la sépulture), la source est une source légale. Ces sources sont les plus fiables et elles sont de ce fait les préférées des chercheurs.

- Les sources dérivées ne sont pas des sources originales, mais sont des informations qui ont été compilées à partir d'une source originale ou qui ont été écrites après qu'un événement s'est produit. Elles sont moins sûres parce que des erreurs (lecture, interprétation, transcription...) sont susceptibles de s'y être glissées.

Par ailleurs, une information provenant d'une source dérivée peut être :

- De première main : il s'agit d'une information qui a été rapportée ou enregistrée au moment, ou peu de temps après l'événement. Ce sont

des témoignages contemporains, des témoins oculaires. Ce type d'information est considéré comme très fiable.

- De ouï-dire : c'est une information secondaire qui vient plus tard, après qu'un événement a eu lieu, de quelqu'un qui n'était pas lui-même témoin. Ce type d'information est généralement moins fiable que l'information de première main.

L'information de première main aura donc priorité sur l'information de ouï-dire.

5. La conclusion de la preuve doit être énoncée clairement, de façon cohérente et logique.

Cette façon de faire assure que la conclusion se fonde réellement sur les éléments de preuve présentés sans influence externe ou obscure. C'est ce qui diminue la possibilité que quelqu'un en vienne à contredire votre preuve en présentant une nouvelle analyse qu'il pourrait faire depuis vos propres arguments.

Je conviens que la préparation d'une argumentation qui satisfait à ces cinq critères demande un travail sérieux et méthodique. Mais vous constaterez qu'il en vaut la peine : quand on lit un document qui se conforme à ces cinq critères, on a effectivement la conviction que la conclusion s'impose pratiquement d'elle-même. Bien sûr, et j'en conviens, il n'est pas toujours nécessaire de produire une telle preuve généalogique partout dans la préparation d'une généalogie de type récréative, mais l'effet est quand même foudroyant!

Je me propose de préparer éventuellement un tutoriel sur ce sujet pour notre site web, et d'y ajouter en plus une marche à suivre, étape par étape : ceci pourrait sans doute vous aider.

EXEMPLE DE PREUVE GÉNÉALOGIQUE

Le présent document se veut une preuve généalogique élaborée dans le but d'établir avec autant de certitude que possible la date et le lieu de naissance de Mathilde Connolly fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin, en l'absence d'un acte d'état civil établi spécifiquement à son nom à cet effet.

SITUATION

Dans les registres de l'état civil du Québec, on ne trouve pas d'acte de naissance/baptême au nom de Mathilde Connolly pour la période de 1815 à 1830. Par contre, on trouve suffisamment d'informations de diverses sources pour nous permettre de situer la naissance de Mathilde avec un excellent niveau de certitude. Nous allons le démontrer.

PREUVE GÉNÉALOGIQUE

Mathilde Connolly épouse Antoine Courchesne à Saint-Frédéric de Drummondville le 16 novembre 1836³. Cet acte établit que Mathilde est la fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin et qu'elle est mineure. Donc Mathilde est née après 1815, l'âge de majorité étant fixée à 21 ans à cette époque⁴, et avant 1824, puisque l'âge minimal requis pour le mariage est de 12 ans.

On peut établir que la famille d'Edward et Marie habite Saint-François-du-Lac à l'époque où a dû naître Mathilde (1815 à 1824). En effet, suite à leur mariage à Christ Church Anglican de Sorel en 1816⁵, ils ont successivement trois enfants, tous baptisés à Saint-François-du-Lac : Édouard, né en 1816⁶, Félix (baptisé Édouard), né en 1818⁷, et Marguerite, née en 1820⁸. On notera avec intérêt que le curé Paquin, qui officie ces trois baptêmes, n'inscrit pas le mot « légitime » dans la phrase « avons baptisé untel, fils/fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin » comme il le fait dans tous les autres actes qu'il rédige. La raison est simple : Edward et Marie se sont mariés devant le ministre anglican de Christ Church et l'Église catholique ne considère donc pas leur mariage comme valide. Sans doute pour éviter un esclandre dans le milieu à propos d'une famille très connue de la paroisse, le curé Paquin procède aux baptêmes moyennant cet accommodement.

Au début de 1821, il y a un changement de curé à Saint-François-du-Lac : le curé Paquin est remplacé par le curé Amyot. Et alors, surprise : on trouve dans le registre de Saint-François-du-Lac en date du 2 janvier 1822⁹ un acte de mariage entre Edward Connolly et Marie Gamelin dans lequel le curé Amyot indique « avons reçu leur mutuel consentement de mariage et avons légitimé les quatre enfants qu'ils avaient eus ensemble. » Le compte des enfants est donc de quatre, mais nous n'en connaissons que trois.

Il suffit de reculer de 2 mois dans le registre de Saint-François-du-Lac pour trouver la solution. On y trouve en effet en date du 11 novembre 1821¹⁰, un acte de baptême rédigé au nom de « Mathilde Illégitime » qu'on y dit « née de parents inconnus ». Tout se tient : il s'agit de toute évidence de notre Mathilde Connolly, que le curé Amyot n'a pas voulu baptiser comme enfant légitime à cause du mariage anglican de ses parents.

Il suffira d'une simple recherche dans l'outil *Le Lafrance* pour constater qu'on ne trouve pas d'autre fille Mathilde inscrite pour la période 1815 à 1824 tel que nous l'avons établi plus haut. Il faut noter que pour faire cette recherche, nous avons utilisé les graphies « Conly », « Connolly » et « Carly ».

Cette date de naissance de 1821 est compatible avec les données du recensement du Bas-Canada de 1825, selon lequel on trouve dans la famille d'Edward et Marie trois garçons et deux filles. En plus, Mathilde est décédée aux USA en 1906¹¹; son acte d'enregistrement de décès indique une date de naissance du 27 juillet 1820; on comprend que pour ce type de document, l'information est fournie par un proche du défunt et que les approximations sont fréquentes. Compte tenu du type de document, ce renseignement est donc compatible avec la date que nous avons établie.

Le recensement américain de 1860¹² indique un âge de 38 ans pour Mathilde, ce qui est également compatible avec la date que nous avons établie. Finalement, le recensement américain de 1870¹³ indique un âge de 50 ans pour Mathilde, ce qui est encore une fois compatible avec la date établie plus haut.

Tous les documents officiels que nous avons pu consulter, sans être parfaitement unanimes, sont à tout le moins entièrement compatibles avec la date établie ci-dessus. Aucun document important ne contredit cette date. Dans l'état actuel et à partir des documents qui sont à notre disposition, il nous paraît raisonnable d'affirmer que Mathilde, fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin est née à Saint-François-du-Lac le 11 novembre 1821.

Bonnes recherches.

RÉFÉRENCES

¹ Board for Certification of Genealogists, The Genealogical Proof Standard.
<http://www.bcgcertification.org/resources/standard.html>, 2016-12-05

² FamilySearch, Understanding the Genealogical Proof Standard.
<https://familysearch.org/blog/en/genealogicalproofstandardpart1/>, Mars 2016

³ Fonds Drouin (FD), St-Frédéric de Drummondville, 1836, image no d1p_6050892.jpg (https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_6050892.jpg)

⁴ Généalogie et Histoire-Goupil, L'âge de la majorité au fil du temps.
(<http://geneahist-goupil.over-blog.com/article-4979408.html>)

⁵ FD Sorel, Anglican Christ Church, 1816, image no d1p_200660871.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_200660871.jpg)

⁶ FD, Saint-François-du-Lac, 1816, image no d1p_20411109.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20411109.jpg)

⁷ Ibid, 1818, image no d1p_20241165.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241165.jpg)

⁸ Ibid, 1820, image no d1p_20241234.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241234.jpg)

⁹ Ibid 1822, image d1p_21241292.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241292.jpg)

¹⁰ Ibid 1821, image d1p_20241287.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241287.jpg)

¹¹ "New Hampshire Death Records, 1654-1947," database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:FSJM-78G> : 12 December 2014), Matilda C. Cushing, 08 Jul 1906; citing Littleton, , New Hampshire, Bureau Vital Records and Health Statistics, Concord; FHL microfilm 2,078,972.

¹² "United States Census, 1860", database with images, FamilySearch(<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MFDS-8CC> : 30 December 2015), Anthony Cushing, 1860.

¹³ "United States Census, 1870," database with images, FamilySearch(<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MH5V-8V5> : 17 October 2014), Matilda C Cushing, New Hampshire, United States; citing p. 55, family 491, NARA microfilm publication M593 (Washington D.C.: National Archives and Records Administration, n.d.); FHL microfilm 552,344.

Merci à tous nos commanditaires!

Par leur collaboration, ils rendent possible l'impression de cette revue de qualité.



environnement
PH

Études environnementales
Evaluations de sites phase 1, 2, 3 et 4
démantèlement de réservoirs,
forages, caractérisation et décontamination de sols

www.environnementph.com

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE À VOTRE SERVICE
Tél. : 819 346-6921 1100, rue Thomas-Tremblay, Sherbrooke Qc J1G 5G5

Me Michel Joncas

ADRESSE
2050, rue King Ouest, bureau 220
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

TÉLÉPHONE
819.564.1222

TÉLÉCOPIEUR
819.822.2180

COURRIEL
michel.joncas@fphbavocats.com

www.fphbavocats.com

Il y a le droit... et l'expérience du droit

**IMPRIMEUR
DEPUIS
75 ANS**



MARQUIS
1 855 566-1937
marquislivre.com

BIJOUTERIE

Fernand Turcotte 

JOAILLIER

*Qualité et service
depuis plus de 45 ans*

Monique et
Fernand Turcotte
Propriétaires

2309, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2
Tél. : 819 564-2335
Télé. : 819 564-2338




BALANCES GOULET inc.

Serge Goulet
VENTE et SERVICE

Tél.: (819) 823-2260

2774, rue Thivierge
Sherbrooke (QC) J1G 3T9

Fax: (819) 823-1453



LASERPRO
Cartouches | Recyclées

Optez pour les seules et uniques cartouches d'encre recyclées
et fabriquées en Estrie!

NOUVEAU
boutique en ligne
www.laserpro.ca

819 566.2847 | www.laserpro.ca




Jocelyn Ann Choquette
Courtier immobilier
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

819 822-2222
www.jocelynnannchoquette.com



RE/MAX Agence Immobilière
D'ABORD inc.
157 Boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke QC J1J 2Z4

Opto 
RÉSEAU

Allez-y pour voir
optoreseau.com

SHERBROOKE 243, rue King Ouest J1H 1P8 819.563.1191	SHERBROOKE 29, 10 ^e avenue Nord J1E 2T1 819.564.2325
LENNOXVILLE 160, rue Queen J1M 1J9 819.563.2333	ROCK FOREST 4857, boul. Bourque J1N 1E8 819.563.8822
	WINDSOR 71, rue de L'Église J1S 2A5 819.845.2466



Me HEÏDI PAQUETTE
L.L.B., D.D.N. / Notaire

120, rue Angus Nord, bureau 100
East Angus (Québec) J0B 1R0



Tél. : 819 832-2497
Téloc. : 819 832-3550
heidi.paquette@notarius.net

Déchetage de documents
CONFIDENTIEL

En toute sécurité, confiez-nous vos documents confidentiels
pour le déchetage dans un environnement protégé et contrôlé

Une Force adaptée

DÉFI Polyteck  Une Force adaptée

Cascades  Fière partenaire

DÉFI SM **DÉFI RÉPAR** **DÉFI PULU-TECH**

1255, boul. Queen-Victoria Sherbrooke, QC, J1J 4N6 | Tél.: 819 563-6636 | Téléc.: 819 564-6590
Site web : www.defipolyteck.com | Courriel : service@defipolyteck.com



**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE**

**Quoi qu'il arrive,
vous n'êtes pas seul.
Nous sommes là
pour vous...**

24 heures par jour.



Complexe de la rue du
24-Juin, à Sherbrooke



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke

819 565-7646 | www.coopfuneraireestrie.com

SEPT SALONS POUR VOUS ACCUEILLIR

Complexe rue du 24-Juin
Sherbrooke · Asbestos · Bromptonville
East Angus · Weedon · Windsor

SERVICES COMPLETS

Cimetière traditionnel
Cimetière naturel
Arrangements préalables
Columbariums · Mausolée · Chapelle
Accompagnement personnalisé
Cérémonies personnalisées

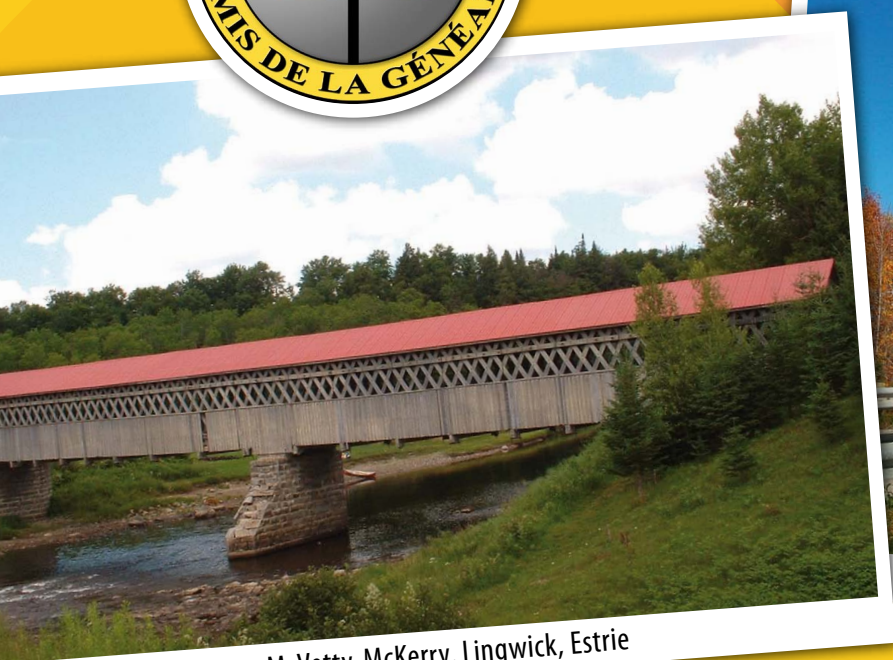


Société de
Généalogie
des Cantons-de-l'Est

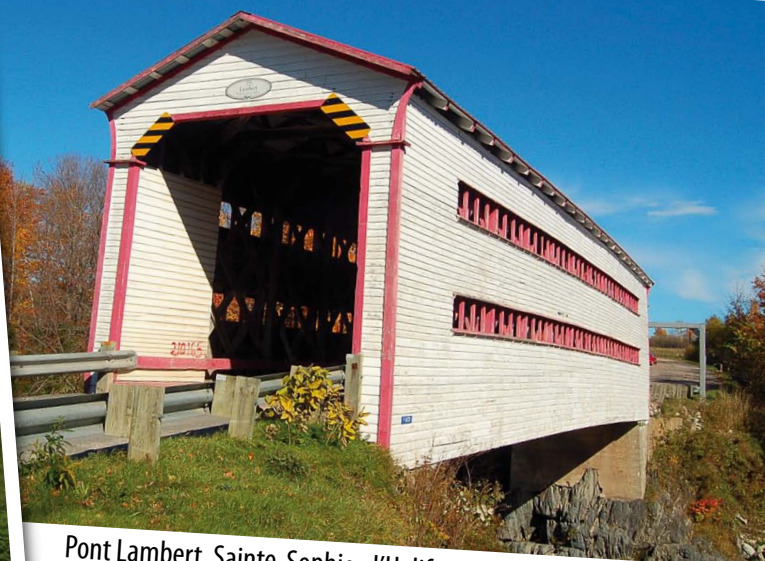


La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est (S.G.C.E.) ainsi que la Fondation des Amis de la Généalogie (F.A.G.) vous souhaitent de

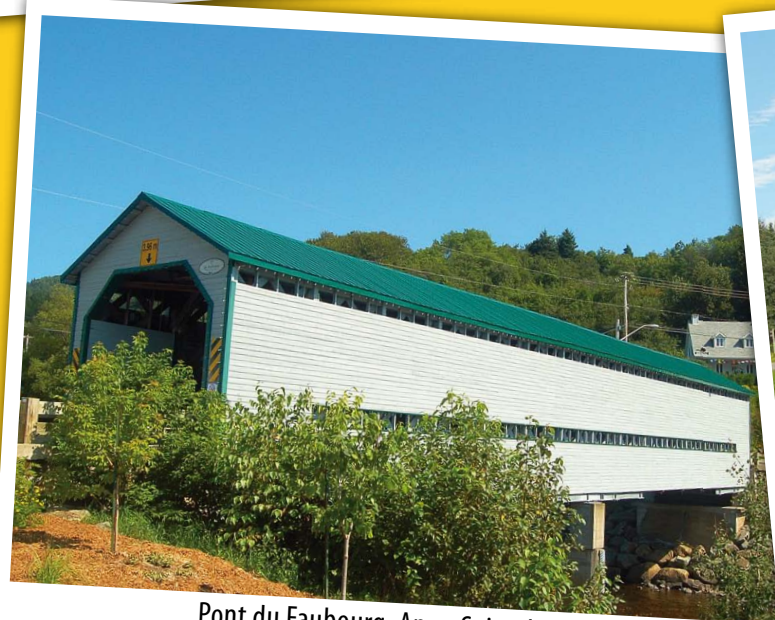
BONNES VACANCES



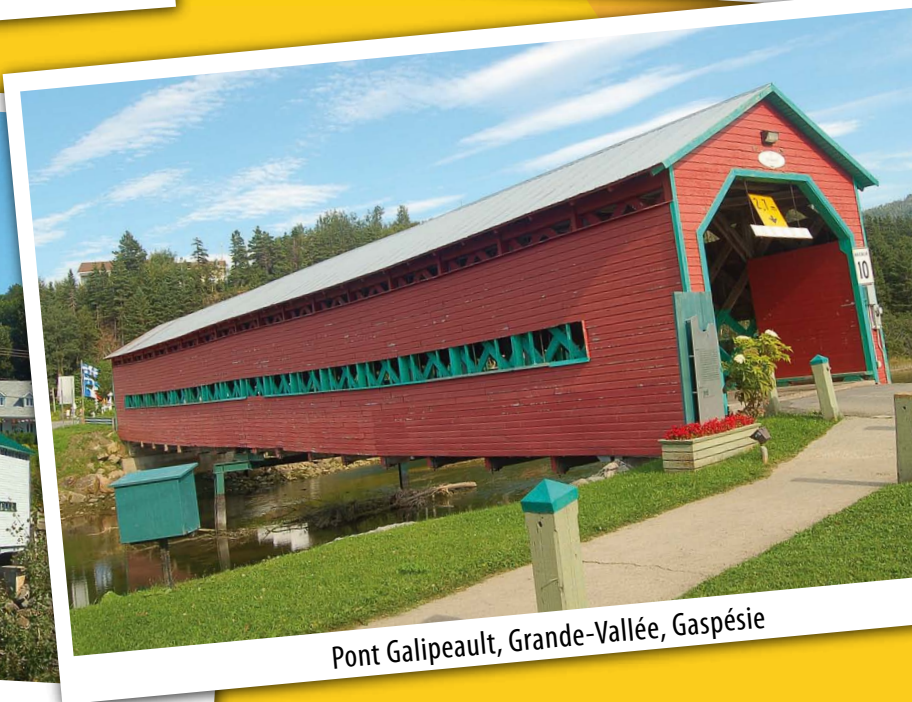
Pont McVetty-McKerry, Lingwick, Estrie



Pont Lambert, Sainte-Sophie-d'Halifax, Centre-du-Québec



Pont du Faubourg, Anse-Saint-Jean, Saguenay



Pont Galipeault, Grande-Vallée, Gaspésie

Photos: Denis Beaulieu